



CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION (S&E) DU PROGRAMME DES ZONES DE CONSERVATION TRANSFRONTALIÈRES (ZCT) DE LA SADC (2023-2033)



ISBN: 978-99968-77-11-7



CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION (S&E) DU PROGRAMME DES ZONES DE CONSERVATION TRANSFRONTALIÈRES (ZCT) DE LA SADC (2023-2033)

Southern African Development Community (SADC) Secretariat

Parcelle 54385 CBD Square
Boîte postale privée 0095
Gaborone, Botswana
Tél: +267 395 1863
Email: registry@sadc.int
Site web: www.sadc.int

©SADC, 2025

ISBN: 978-99968-77-11-7

Les informations contenues dans cette publication peuvent être reproduites, utilisées et partagées avec une reconnaissance complète de l'éditeur, le Secrétariat de la SADC.

Citation : Cadre de suivi et d'évaluation (s&e) du programme des zones de conservation transfrontalières (ZCT) de la SADC (2023-2033)

À propos de la SADC

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) est une organisation fondée et maintenue par des pays d'Afrique australe qui visent à renforcer la coopération socio-économique, politique et sécuritaire entre ses États membres et à promouvoir l'intégration régionale afin de réaliser la paix, la stabilité et la prospérité.

Les États membres sont : l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

TABLE OF CONTENTS

Résumé	iv
1. Introduction au Cadre de suivi et d'évaluation	1
2. Contexte du Programme TFCA de la SADC	2
2.1. Intégration du Programme TFCA de la SADC	2
3. Théorie du changement et résultats du Programme TFCA de la SADC	5
3.1. Théorie du changement	5
3.2. Résultats du Programme TFCA	6
4. Cadre de suivi et d'évaluation (S&E) du Programme TFCA de la SADC	8
4.1. Indicateurs du Programme TFCA de la SADC	10
Indicateurs de l'Objectif 1 : Gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers	10
Indicateurs de l'Objectif 2 : Amélioration du bien-être et des moyens de subsistance des populations grâce à l'agriculture, à la faune, à la pêche, à la sylviculture, au tourisme et à d'autres secteurs	11
Indicateurs de l'Objectif 3 : Gouvernance renforcée, partenariats multisectoriels et intégration régionale	12
Indicateurs de l'Objectif 4 : Financement durable à long terme pour les TFCA assuré	13
Indicateurs de l'Objectif 5 : Renforcement des compétences et des capacités et amélioration de la gestion des connaissances	14
5. Mise en œuvre du Cadre de S&E	16
5.1. Rôles et responsabilités	16
5.2. Processus de mise en œuvre	18
6. Ressources requises	21
7. Conclusion	22
Annexe 1 – Fiches de définition des indicateurs	23
Indicateurs de l'Objectif 1	23
Indicateurs de l'Objectif 2	31
Indicateurs de l'Objectif 3	35
Indicateurs de l'Objectif 4	41
Indicateurs de l'Objectif 5	46
Annexe 2 : Outils de collecte de données	51
Tableau de bord équilibré de l'évaluation des performances de développement (PAT) des TFCA	51
Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT)	55
Modèle d'étude de cas	57
Registre de présence	58
Annexe 3 : Ligne directrice de l'analyse	59
Principes directeurs pour l'analyse	59
Processus analytique	60
Outils et approches de facilitation	60
Inclusion et culture d'apprentissage	60
Documentation et utilisation	60

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution du Programme TFCA de la SADC et des cadres de S&E	2
Figure 2 : Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal	4
Figure 3 : Les cinq objectifs du Programme TFCA de la SADC	5
Figure 4 : Théorie du changement du Programme TFCA de la SADC	6
Figure 5 : Les objectifs du Programme TFCA de la SADC 2013 comparés aux objectifs du Programme TFCA de la SADC 2023	9
Figure 6 : Aperçu des rôles et des responsabilités	16
Figure 7 : Mise en œuvre du Cadre de S&E dans le cadre du Programme TFCA de la SADC	17
Figure 8 : Cycle de mise en œuvre quinquennal du Cadre de S&E du Programme TFCA de la SADC	18
Figure 9 : Processus de mise en œuvre du Cadre de S&E du Programme TFCA de la SADC	19
Figure 10 : Processus d'analyse	58

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liens entre le RISDP et l'initiative TFCA de la SADC	3
Tableau 2 : Objectifs et résultats du Programme TFCA de la SADC	6
Tableau 3 : Indicateurs de l'Objectif 1	11
Tableau 4 : Indicateurs de l'Objectif 2	12
Tableau 5 : Indicateurs de l'Objectif 3	13
Tableau 6 : Indicateurs de l'Objectif 4	14
Tableau 7 : Indicateurs de l'Objectif 5	15

RÉSUMÉ

Le Programme révisé des aires de conservation transfrontalières (TFCA) de la SADC 2023-2033 présente une vision plus ciblée et stratégique pour promouvoir la conservation transfrontalière, le développement durable et l'intégration régionale. Conformément à cette vision, le Cadre de suivi et d'évaluation (S&E) a été élaboré pour évaluer les progrès du Programme vers ses cinq objectifs consolidés (ci-dessous), en s'appuyant sur un large engagement des parties prenantes, les enseignements tirés du cycle de programmation précédent et l'évolution des priorités régionales.

Le Cadre comprend un ensemble simplifié d'indicateurs alignés sur cinq objectifs stratégiques :

- Gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers
- Amélioration du bien-être et des moyens de subsistance des populations grâce à l'agriculture, à la faune, à la pêche, à la foresterie, au tourisme et à d'autres secteurs
- Gouvernance renforcée, partenariats multisectoriels et intégration régionale
- Financement durable à long terme pour les TFCA assuré
- Renforcement des compétences et des capacités et amélioration de la gestion des connaissances

Ce Cadre de S&E se veut stratégique, flexible et adapté aux objectifs. Il permet aux parties prenantes, en particulier aux États membres et aux TFCA, de suivre les domaines critiques, de réfléchir aux performances et de soutenir une prise de décision adaptative. Contrairement aux outils détaillés au niveau des projets, ce cadre se concentre sur les résultats et l'impact à plus grande échelle, offrant ainsi une structure d'apprentissage, de responsabilisation et d'ajustement programmatique à l'échelle des TFCA de la SADC.

La mise en œuvre repose sur une approche collaborative et multipartite qui privilégie l'appropriation, le renforcement des capacités et le partage des connaissances. La collecte et la communication des données sont conçues pour être flexibles et现实的, avec des responsabilités variables réparties entre les gestionnaires des TFCA, les États membres, l'Unité de la SADC et les partenaires de coopération. L'accent est mis sur l'évaluation par les pairs, l'analyse collective et l'utilisation pratique des données pour éclairer les décisions en matière de planification et d'investissement.

Compte tenu de la diversité des contextes des TFCA et des capacités inégales des États membres, le Cadre est volontairement adaptable, permettant aux TFCA de hiérarchiser les indicateurs en fonction de leur pertinence et de leur faisabilité. Il favorise l'utilisation des ressources et des partenariats existants, tout en garantissant que les efforts de suivi et d'évaluation sont gérables, pertinents et intégrés à des objectifs régionaux plus larges.

En fin de compte, ce cadre positionne le S&E comme un outil d'alignement stratégique et d'apprentissage continu, contribuant à générer des résultats de conservation et de développement efficaces et durables dans les paysages transfrontaliers uniques de la région de la SADC.

1. INTRODUCTION AU CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le Programme TFCA de la SADC a été révisé en 2023. Dans le cadre de ce processus, un processus d'évaluation participative a permis de dresser le bilan des réalisations du cycle précédent, de consolider la structure programmatique et de proposer un plan pour la prochaine décennie. Ce processus a également permis de définir les priorités et d'identifier les risques et les hypothèses du Programme. Il a jeté les bases de l'élaboration d'un cadre de S&E à l'échelle du Programme, à partir duquel les parties prenantes rendront compte des progrès accomplis, tireront les leçons apprises et s'adapteront pour la poursuite de sa mise en œuvre.

Le Cadre de S&E présenté a été élaboré pour mesurer, au niveau stratégique, la mesure dans laquelle le Programme progresse vers ses objectifs. Il ne se veut pas un outil détaillé de suivi de la dynamique au sein de chaque TFCA, ni un suivi rigoureux de la mise en œuvre du Programme. Il s'agit plutôt d'un outil d'apprentissage et de réflexion sur la trajectoire globale du Programme TFCA, qui devrait donner à l'Unité responsable du Programme, aux responsables des TFCA et aux représentants des États membres les outils nécessaires pour réfléchir aux forces et aux faiblesses du Programme, allouer les ressources de manière optimale et adapter la conception du Programme si nécessaire, pour assurer une plus grande efficacité.

Ce rapport est structuré comme suit : la section 2 décrit le contexte du Programme TFCA de la SADC. La section 3 donne un aperçu de la Théorie du changement et des résultats du Programme. La section 4 définit en détail le Cadre de S&E, y compris les indicateurs du Programme. La section 5 fournit des orientations sur la mise en œuvre du Cadre de S&E, y compris les rôles et responsabilités et le processus de mise en œuvre. La section 6 décrit les ressources proposées pour la mise en œuvre du Cadre et la section 7 conclut ce rapport.

2. CONTEXTE DU PROGRAMME TFCA DE LA SADC

Le Programme TFCA de la SADC pour 2023-2033 s'appuie sur les initiatives régionales précédentes et vise à renforcer la conservation de la biodiversité, l'intégration régionale et le développement socio-économique. La région de la SADC est riche en biodiversité et abrite de nombreuses aires protégées réparties sur plusieurs pays. Ce programme offre un cadre pour renforcer la collaboration transfrontalière et la gestion durable des ressources naturelles, garantissant que les efforts de conservation contribuent à la croissance socio-économique et à la résilience climatique.

Les premières initiatives TFCA des années 1990 (figure 1) ont jeté les bases d'accords de conservation transfrontaliers entre pays voisins. Le Programme TFCA de la SADC a été officiellement établi en 2013, avec pour objectif de promouvoir des pratiques de conservation intégrées et durables au-delà des frontières. Le cadre 2023-2033 s'appuie sur les enseignements tirés de la décennie précédente, intégrant des stratégies de gestion adaptative, des structures de gouvernance renforcées et un engagement accru des parties prenantes, afin de démontrer l'impact et les progrès réalisés dans le cadre du Programme.

Figure 1 : Évolution du Programme TFCA de la SADC et des cadres de S&E



La réussite du Programme TFCA de la SADC repose sur une approche multipartite impliquant les gouvernements, les organisations de conservation, les communautés locales et les partenaires internationaux. Chaque État membre est responsable de l'alignement des politiques nationales sur les objectifs régionaux tout en garantissant un soutien institutionnel adéquat aux activités des TFCA. De plus, les partenariats public-privé sont essentiels pour mobiliser un soutien financier et technique au développement des infrastructures, à la recherche et au renforcement des capacités.

2.1. Intégration du Programme TFCA de la SADC

Lors de l'élaboration initiale et des révisions ultérieures du Programme TFCA de la SADC, tous les efforts ont été déployés pour aligner celui-ci sur les initiatives régionales et internationales de développement et de conservation pertinentes. Il en va de même pour le Cadre de S&E, qui, dans la mesure du possible, a aligné les indicateurs standards et s'est appuyé sur les efforts de suivi et d'évaluation déjà entrepris par les TFCA et les États membres. Par exemple, le tableau 1, tiré du Programme TFCA actuel, illustre les liens entre le Programme indicatif régional de développement stratégique (RISDP) de la SADC et l'initiative TFCA.

Tableau 1 : Liens entre le RISDP et l'initiative TFCA de la SADC

Pilier RISDP (2020-2030)	Implications pour le Programme TFCA de la SADC
Paix, sécurité et bonne gouvernance	La gouvernance et la surveillance des TFCA offrent la possibilité de poursuivre la coopération de haut niveau entre les États membres, de renforcer les cadres régionaux pour traiter les questions de répression transnationale et de lutte contre le braconnage, et d'améliorer la sécurité humaine, en particulier pour les populations les plus vulnérables et marginalisées.
Développement industriel et intégration des marchés	Des orientations claires sont données pour le développement d'économies bleues, vertes et circulaires interconnectées, intégrées et compétitives, développées de manière durable au bénéfice de tous les citoyens de la SADC. Une intégration approfondie du marché régional, notamment une coopération et une coordination régionales renforcées dans le domaine du tourisme, est également évoquée.
Développement des infrastructures à l'appui de l'intégration régionale	Les TFCA devraient être encouragées à identifier les besoins critiques en infrastructures régionales à l'appui de leurs priorités stratégiques.
Développement du capital social et humain	Amélioration du niveau de vie, mesurée par une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle, et une création d'emplois accrue et un accès accru à des opportunités de travail décent.
Questions transversales : genre, jeunesse, environnement et changements climatiques, et gestion des risques de catastrophe	Participation accrue des femmes au développement régional ; participation des jeunes qualifiés au développement socio-économique et à son impulsion. Approches sectorielles renforcées en matière de développement, de résilience aux changements climatiques et de gestion des risques de catastrophe. Meilleure gestion de l'environnement et utilisation durable des ressources naturelles.

Le Programme TFCA de la SADC prévoit qu'au cours des 10 prochaines années, la construction d'un solide réseau de paysages terrestres et marins transfrontaliers gérés de manière durable à travers la SADC et au profit de celle-ci contribuera à trois piliers, à savoir :

- 1. L'harmonisation de la gestion transfrontalière des ressources naturelles de manière coordonnée et équitable.** Le Programme TFCA de la SADC contribuera à la gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers par le biais d'une planification intégrée, des services écosystémiques et une gestion des espèces, ainsi qu'à l'utilisation de systèmes de gestion des connaissances et de surveillance.
- 2. Grâce à la gestion transfrontalière, le Programme verra ses résultats en matière de conservation s'améliorer du fait d'efforts coordonnés et de systèmes plus solides de prise de décision fondée sur des données probantes.** Le Programme TFCA de la SADC mettra en place des institutions pour la conservation transfrontalière et en faveur de celle-ci, en alignant les systèmes de gouvernance, en renforçant les capacités et en identifiant des sources de financement durables.
- 3. Des moyens de subsistance durables, soutenus par une gouvernance efficace et équitable des ressources naturelles et des opportunités économiques qui en découlent.** Le Programme TFCA de la SADC contribuera à l'amélioration des moyens de subsistance durables des populations autochtones et des communautés locales qui vivent au sein, ou à proximité, de paysages terrestres et marins transfrontaliers, par le biais d'une gestion efficace, de droits clairement définis pour une utilisation durable, et d'une représentation du leadership communautaire dans la gouvernance du Programme.

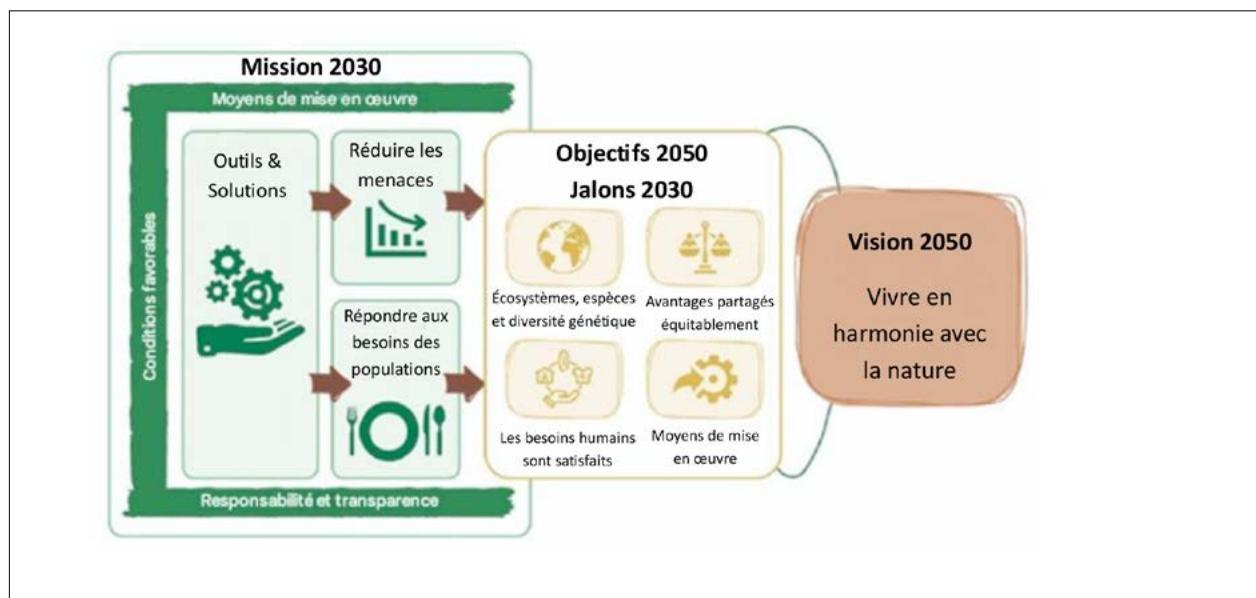
Ces piliers sont alignés sur ceux du RISDP de la SADC de la manière suivante :

- La paix, la sécurité et la bonne gouvernance seront soutenues par l'harmonisation et le renforcement des structures de gouvernance dans les TFCA.
- Le développement industriel et l'intégration des marchés seront soutenus en débloquant des opportunités de développement des économies bleues, vertes et circulaires, y compris les marchés du tourisme et de la valorisation des ressources naturelles dans les paysages des TFCA.
- Les TFCA comportent des éléments d'infrastructure dans leurs plans, lesquels peuvent inclure des infrastructures de transport ainsi que des infrastructures liées à la gestion des aires protégées.
- Le développement du capital social et humain sera renforcé grâce à l'objectif clé du Programme TFCA de la SADC, qui consiste à créer des moyens de subsistance résilients au moyen de la diversification économique et de la réduction des risques de catastrophe.
- Les questions transversales liées aux femmes et aux jeunes, à l'environnement et aux changements climatiques, ainsi qu'à la gestion des risques de catastrophe seront intégrées dans tous les processus de planification et de mise en œuvre des TFCA.

Ce programme est également étroitement aligné et complémentaire à la théorie du changement du Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal (GBF), qui définit une vision 2050 de « vivre en harmonie avec la nature ».

La théorie du changement du Cadre GBF décrit comment un large éventail d'outils et de solutions doivent être élaborés, mis en œuvre et déployés à grande échelle pour réduire les multiples menaces qui pèsent sur la biodiversité, tout en garantissant la satisfaction des besoins des populations par une utilisation durable de la biodiversité. Ces actions s'appuient sur des conditions favorables et des moyens de mise en œuvre adéquats – notamment des ressources financières, des capacités et des technologies – et s'appuient sur les principes de responsabilité et de transparence.

Figure 2 : Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal



Une discussion complète de l'alignement du Programme TFCA de la SADC sur les programmes de développement et de durabilité mondiaux et régionaux apparentés est présentée dans le document du Programme, mais dans la mesure du possible, les indicateurs de ce dernier ont été sélectionnés en fonction des rapports existants par rapport aux objectifs mondiaux, régionaux et nationaux, à la fois pour simplifier la charge de travail en matière d'établissement de rapports, mais aussi pour optimiser l'utilisation des données disponibles pour la prise de décision.

À titre d'exemple, le Cadre de S&E permettra d'établir des rapports sur plusieurs indicateurs dans le cadre de l'ODD 15, notamment :

- 15.3.1 Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale
- 15.5.1 Indice de la Liste rouge
- 15.6.1, Nombre de pays ayant adopté des cadres législatifs, administratifs et politiques pour assurer un partage juste et équitable des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques
- 15.8.1, Proportion de pays ayant adopté une législation nationale pertinente et allouant des ressources suffisantes à la prévention ou au contrôle des espèces exotiques envahissantes
- 15.a.1.b) Produits générés et fonds mobilisés par les instruments économiques en rapport avec la biodiversité

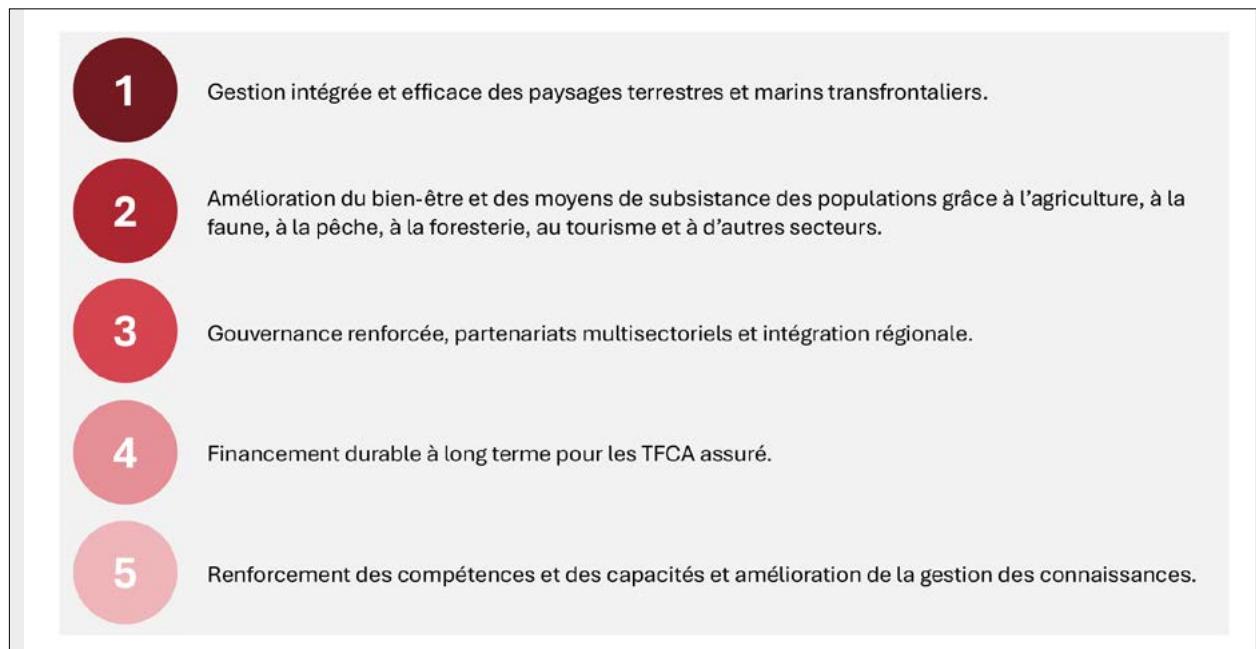
Tous les efforts ont été déployés pour aligner ce Cadre de S&E sur les obligations existantes en matière de rapport sur les indicateurs, aux niveaux mondial et régional. Lors des phases de pilotage et d'affinement, il convient de maintenir une cohérence des mesures visant à une intégration plus poussée par l'adaptation et la collaboration. Les théories du changement imbriquées ont été illustrées dans la documentation existante du Programme, et cela devrait se répercuter sur les indicateurs et les processus d'établissement de rapports.

3. THÉORIE DU CHANGEMENT ET RÉSULTATS DU PROGRAMME TFCA DE LA SADC

3.1. Théorie du changement

Le Programme TFCA de la SADC 2023-2033 comporte cinq objectifs (figure 2), qui sont bien alignés sur la programmation mondiale complémentaire sur les systèmes socioécologiques.

Figure 3 : Les cinq objectifs du Programme TFCA de la SADC

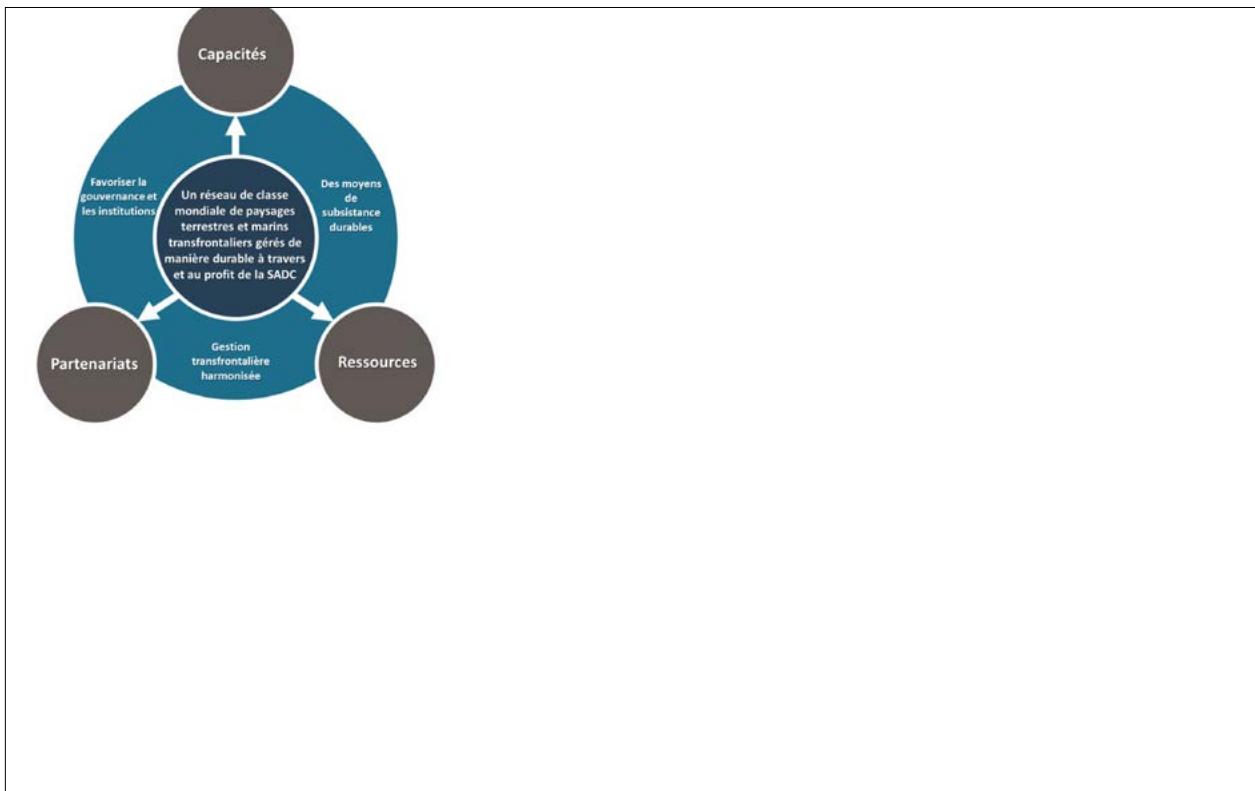


Ces objectifs s'articulent autour des trois piliers des TFCA de la SADC qui consistent à favoriser :

- L'intégration régionale entre deux ou plusieurs États pour gérer les ressources naturelles partagées et réaliser des progrès vers l'harmonisation juridique et la coopération active dans la résolution des questions relatives à la conservation transfrontalière dans la région.
- La gestion transfrontalière des ressources naturelles et des écosystèmes.
- Le développement socio-économique basé sur l'utilisation durable des ressources naturelles par les communautés vivant au sein des TFCA et à proximité de celles-ci.

Ces objectifs sont tous regroupés dans une théorie du changement (figure 3), qui illustre la **mission globale du Programme TFCA de la SADC** : un réseau mondial de paysages terrestres et marins transfrontaliers gérés durablement à travers la SADC et au profit de celle-ci ; et les trois **piliers** que sont la gestion transfrontalière harmonisée, la gouvernance et les institutions favorables, et les moyens de subsistance durables. Les résultats et la mission du Programme sont facilités par les trois **composantes favorables** que sont les capacités, les ressources et les partenariats.

Figure 4: Théorie du changement du Programme TFCA de la SADC



3.2. Résultats du Programme TFCA

Les résultats du Programme sont illustrés dans le tableau ci-dessous et ont façonné les domaines prioritaires du Cadre de S&E du Programme TFCA de la SADC.

Tableau 2 : Objectifs et résultats du Programme TFCA de la SADC

Objectif	Résultat
Objectif 1 : Gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers	<p>Résultat 1.1 Planification intégrée des terres et des paysages marins transfrontaliers appliquée dans les aires de conservation transfrontalières de la SADC</p> <p>Résultat 1.2 Des services écosystémiques transfrontaliers efficaces et une gestion des espèces sont rendus possibles et renforcés dans les aires de conservation transfrontalières de la SADC.</p>
Objectif 2 : Amélioration du bien-être et des moyens de subsistance des populations grâce à l'agriculture, à la faune, à la pêche, à la sylviculture, au tourisme et à d'autres secteurs	<p>Résultat 2.1 Les opportunités d'emploi et de subsistance dans les économies verte, bleue et circulaire sont garanties et élargies</p> <p>Résultat 2.2 L'assistance technique pour le développement et l'expansion des petites entreprises et des coopératives dans les économies verte, bleue et circulaire est débloquée</p> <p>Résultat 2.3 Des produits et expériences touristiques durables diversifiés augmentent l'attractivité et la valeur des TFCA en tant que destinations touristiques</p> <p>Résultat 2.4 La vulnérabilité des communautés vivant dans et autour des TFCA est réduite, grâce à l'atténuation des menaces et des risques</p>

Objectif 3 : Renforcement de la gouvernance, des partenariats multisectoriels et de l'intégration régionale	Résultat 3.1 La volonté politique de soutenir le développement des TFCA est renforcée dans tous les domaines
	Résultat 3.2 Meilleure harmonisation des cadres politiques et juridiques pour la gestion des TFCA
	Résultat 3.3 Un dialogue multipartite sur les développements des TFCA aux niveaux national et régional est établi
Objectif 4 : Financement durable à long terme pour les TFCA assuré	Résultat 4.1 Les capacités à garantir un financement durable pour les TFCA sont renforcées
	Résultat 4.2 Facilité de financement des TFCA de la SADC (FF) habilitée et capitalisée
	Résultat 4.3 Des pipelines de projets TFCA sont développés et des mesures de promotion des investissements publics et privés de grande envergure sont entreprises.
Objectif 5 : Renforcement des compétences et des capacités et amélioration de la gestion des connaissances	Résultat 5.1 Le développement du capital humain dans les TFCA repose sur des approches ciblées et innovantes
	Résultat 5.2 Recherche et développement conjoints sur les TFCA
	Résultat 5.3 La gestion des connaissances, le suivi et l'amélioration continue sont pris en charge dans les TFCA et entre elles

Ces domaines de résultats orientent la structure du Programme TFCA de la SADC, et le Cadre de S&E est conçu pour s'aligner sur ce niveau de résultats. De plus, ce cadre s'appuie sur les hypothèses et l'analyse contextuelle réalisées lors de la révision du Programme TFCA de la SADC. Parmi les faiblesses, menaces et risques identifiés lors des processus de réflexion sur la mise en œuvre du Programme TFCA jusqu'à présent, on peut citer :

- La volonté politique inégale en faveur des TFCA dans les États membres.
- Les flux de prestations limités vers les communautés.
- Les systèmes de coordination inégaux entre les groupes de parties prenantes.
- La faiblesse des systèmes de suivi et d'évaluation ainsi que de la diffusion et de l'utilisation des données probantes pour la prise de décision.

Cela a conduit le Cadre de S&E à donner la priorité à deux domaines spécifiques qui sont particulièrement importants pour concentrer les données collectives en vue d'une gestion adaptive utile.

- **Le premier domaine concerne les liens de causalité entre les domaines de résultats et les objectifs eux-mêmes.** Cela s'explique principalement par le fait que ces domaines sont les plus importants, du point de vue stratégique, pour la priorisation des programmes, mais aussi les domaines communs à toutes les TFCA et les plus pertinents pour renforcer l'appui et l'engagement des diverses parties prenantes, et des États membres en particulier.
- **Le deuxième concerne les domaines identifiés dans le Programme TFCA 2023-2033 comme domaines de risques et d'hypothèses.** Ces risques et hypothèses sont particulièrement importants pour identifier les domaines où le Programme bénéficiera le plus d'une collecte de données ciblée et de données supplémentaires sur ses progrès et son efficacité.

4. CADRE DESUIVIET D'ÉVALUATION DU PROGRAMME TFCA DE LA SADC

Suite à l'approbation du Programme révisé des TFCA de la SADC (2023-2033) en 2023, le Comité technique de la SADC sur la faune sauvage a demandé l'élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation (S&E) actualisé, qui a été conçu dans le cadre d'un processus consultatif (voir l'Encadré 1).

Encadré 1 : Aperçu du processus entrepris pour élaborer le Cadre de S&E actualisé du Programme TFCA de la SADC

L'élaboration du Cadre révisé a été guidée par une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives. Neuf entretiens avec des informateurs clés ont été menés et un atelier de réflexion a été organisé à Gaborone en mars 2025, recueillant les points de vue des personnes directement impliquées dans la mise en œuvre des TFCA dans la région. De plus, une enquête a été menée et sept réponses ont été reçues. Ces contributions ont permis de mieux comprendre les capacités, les contraintes et les aspirations actuelles du futur système de suivi et d'évaluation.

L'une des principales conclusions du processus de consultation a été la nécessité impérieuse de relever les défis liés à l'appropriation, aux capacités et à l'engagement institutionnel. Dans plusieurs TFCA et États membres, on constate une pénurie importante de ressources humaines et financières pour le suivi et l'évaluation. Cette fonction est donc souvent reléguée au second plan. De plus, les efforts de renforcement des capacités sont souvent compromis par une forte rotation du personnel, ce qui souligne l'importance d'intégrer le suivi et l'évaluation aux structures institutionnelles plutôt que de compter sur les individus. Les parties prenantes ont également mis l'accent sur la nécessité d'une collaboration intersectorielle, soulignant qu'un suivi et une évaluation efficaces nécessitent l'implication d'entités autres que celles de la conservation, telles que les ministères du Tourisme, de l'Eau, de l'Application de la loi et des Finances.

Un autre thème majeur était la nécessité d'une plus grande harmonisation des pratiques de suivi et d'évaluation parmi les États membres et les territoires transfrontaliers. Si l'alignement sur les stratégies et protocoles de la SADC s'avère essentiel, les disparités de capacités entre les pays posent des défis en matière de normalisation. Cette situation a été aggravée par les difficultés de coordination de la collecte et de la communication transfrontalières de données, même s'il existe des possibilités de s'inspirer des modèles réussis dans certains pays.

Des inquiétudes ont également été exprimées quant au nombre excessif d'indicateurs dans le cadre précédent, ce qui entraînait des inefficacités et entravait la mise en œuvre concrète. Les parties prenantes ont recommandé une approche simplifiée axée sur 15 à 20 indicateurs clés par TFCA. Ces indicateurs devraient être pertinents, mesurables et équilibrés, s'appuyant sur les SIG et les outils de reporting mondiaux, les statistiques officielles et les données collectées localement. De nombreux participants ont également souligné la nécessité de données de référence et de méthodes de vérification crédibles, en particulier pour les indicateurs sociaux et économiques plus difficiles à quantifier.

Il convient de noter que le Cadre révisé de S&E vise à aller au-delà des rapports de routine. La plupart des répondants à l'enquête (cinq sur sept) ont souligné que le système devrait remplir de multiples fonctions : soutenir la gestion des parcs, éclairer les décisions au niveau du Programme, renforcer le soutien politique et justifier un investissement durable. Cela souligne la nécessité d'un système de suivi et d'évaluation non seulement solide sur le plan technique, mais aussi utile sur les plans politique et opérationnel.

En termes de structure et de reporting, un consensus s'est dégagé sur le fait que la fréquence des rapports annuels pourrait être trop élevée pour mesurer les résultats de conservation à long terme. Des cycles semestriels ou biennaux ont été proposés comme plus appropriés. Les participants ont également appelé à une distinction claire des responsabilités en matière de reporting entre les échelons des TFCA, nationales et régionales, ainsi qu'à l'établissement de procédures opérationnelles standardisées pour guider la fréquence et la méthode de soumission des données.

Les contraintes de capacité et de mise en œuvre étaient une préoccupation récurrente. Si certaines TFCA disposent d'équipes dédiées au S&E, d'autres se reposent fortement sur une ou deux personnes surchargées de travail. Bien que des possibilités de formation existent, elles ne sont pas toujours institutionnalisées, ce qui entraîne des interruptions de service lorsque le personnel formé s'en va. Pour relever certains de ces défis, les parties prenantes ont suggéré de tirer parti des technologies, telles que les applications mobiles, afin de simplifier la saisie des données et de favoriser une participation plus large à leur collecte et à leur utilisation.

La viabilité financière a également été soulevée lors des consultations. De nombreuses TFCA restent fortement dépendantes du financement des donateurs, ce qui entraîne une mise en œuvre incohérente. Il a été largement admis qu'un Cadre de S&E solide pourrait jouer un rôle essentiel pour soutenir les efforts de mobilisation des ressources en fournissant des preuves crédibles de l'impact afin d'attirer et de justifier des investissements continus.

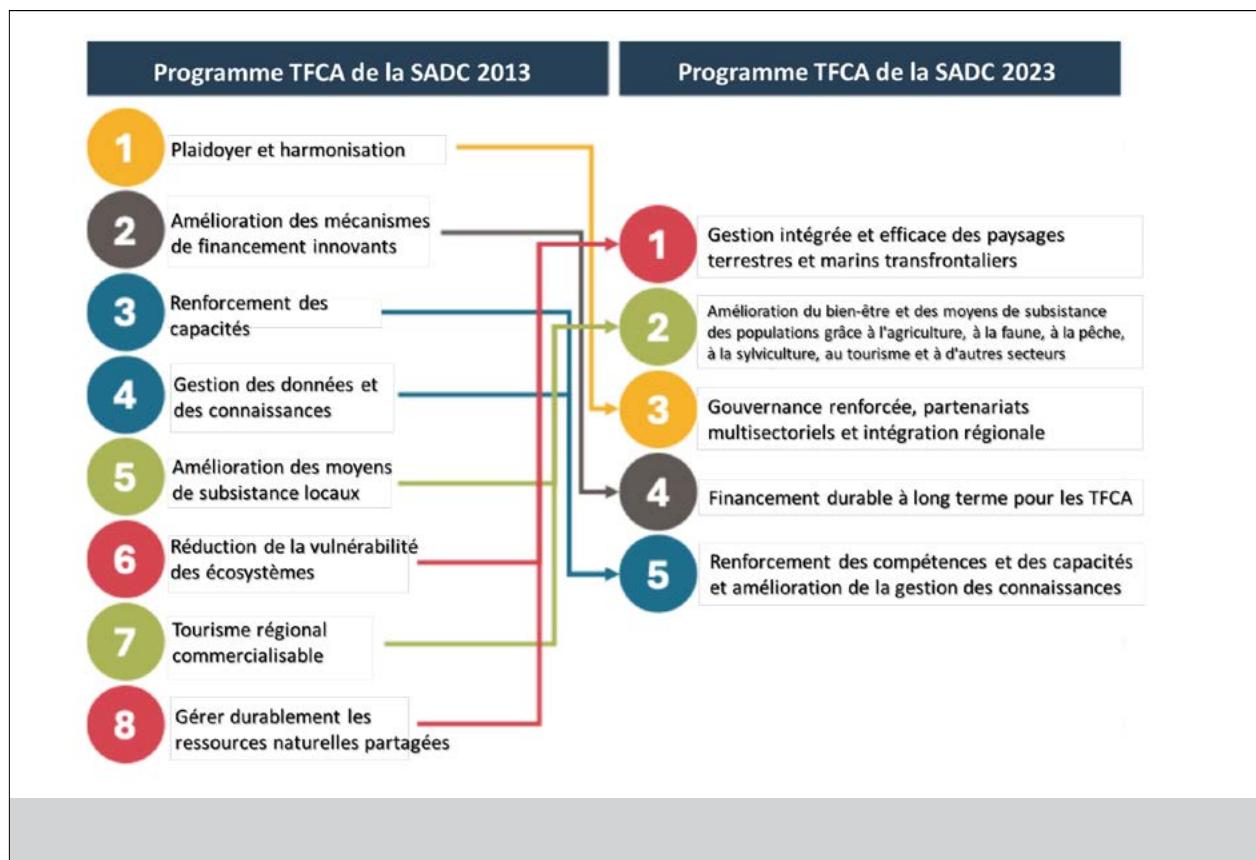
Enfin, l'importance de la flexibilité et de l'adaptabilité a été soulignée tout au long de la consultation. Compte tenu de la diversité écologique et sociopolitique des aires de conservation transfrontalières de la faune et de la flore sauvages (TFCA), une approche unique a été jugée inappropriée. Le système révisé de suivi et d'évaluation est donc conçu de manière modulaire, lui permettant de s'adapter aux besoins spécifiques des différentes TFCA tout en contribuant aux objectifs régionaux. Bien que le cadre s'appuie sur des outils existants, tels que l'outil d'évaluation des performances (PAT), il introduit également des améliorations pour pallier les limites connues.

L'élaboration du Cadre de S&E actualisé a été guidée par les principes suivants. Le Cadre de S&E devrait :

- Être adapté à la capacité existante, et il devrait y avoir une clarté sur qui et comment contribue aux données et utilise les données du système.
- Être axé sur quelques aspects réalistes et pratiques comme base et poursuivre sur cette lancée. Le cadre devrait être adaptable et éviter une approche trop ambitieuse de type « tout ou rien ».
- Être axé sur les résultats et faciliter l'examen de l'efficacité des programmes. Il ne faudrait pas que ce cadre de S&E serve au suivi de bas niveau de la mise en œuvre des activités.

La figure 4 montre que le précédent Programme TFCA de la SADC (2013-2023) s'articulait autour de huit objectifs. Le Programme actuel adopte une approche plus rationalisée et stratégique, les regroupant en cinq objectifs généraux.

Figure 5 : Les objectifs du Programme TFCA de la SADC 2013 comparés aux objectifs du Programme TFCA de la SADC 2023



S'inscrivant dans une approche plus affinée, passant du Programme 2013 au Programme 2023, le Cadre de S&E actualisé se veut stratégique, adaptable et axé sur les objectifs. Il vise à donner aux États membres et aux TFCA les moyens de suivre les domaines prioritaires, de réagir efficacement aux nouvelles perspectives et de renforcer l'engagement politique et institutionnel en faveur des objectifs de conservation et de développement transfrontaliers à long terme.

4.1. Indicateurs du Programme TFCA de la SADC

Conformément aux principes du système de suivi et d'évaluation décrits ci-dessus, les indicateurs élaborés sont axés sur les résultats et/ou l'impact et sont alignés sur les résultats correspondant aux cinq objectifs du Programme. Ces indicateurs ne se concentrent pas sur des niveaux de suivi inférieurs, mais visent plutôt à faciliter une prise de décision plus stratégique et fondée sur des données probantes. L'objectif n'est pas de suivre la mise en œuvre du Programme TFCA de la SADC, mais plutôt de fournir une base pour une prise de décision évaluative basée sur les meilleures données probantes disponibles concernant les résultats. Les indicateurs combinent des indicateurs personnalisés et des indicateurs standardisés, globaux et binaires. Pour chaque indicateur, des ventilations, des sources de données, une fréquence de reporting et une responsabilité en matière de reporting sont proposées. Ces éléments doivent être considérés comme des guides et non des directives. En particulier, les exigences techniques, comme la fréquence de reporting, doivent être négociées chaque année en fonction du plan de travail et des capacités de chaque TFCA.

Il est essentiel de noter que toutes les parties prenantes ne seront pas tenues de rendre compte de tous les indicateurs. La plupart des indicateurs nécessitent des données fournies par les responsables des TFCA. Afin de minimiser la charge de la collecte et de la communication des données, des efforts ont été déployés pour assurer une synergie avec d'autres processus de reporting déjà en place au niveau des TFCA, tels que le METT et le PAT. De plus, ce cadre est explicitement conçu pour une production de rapports flexible, de sorte que les rapports d'activité préparés pour un donateur spécifique peuvent être compilés par l'Unité TFCA de la SADC afin de simplifier la production de rapports. Les TFCA peuvent choisir de ne pas utiliser d'indicateurs qui ne sont pas pertinents dans leur contexte ou pour lesquels elles ne sont pas en mesure de rendre compte, lors de cycles particuliers. Étant donné que le cadre vise à soutenir le renforcement des capacités et les objectifs d'amélioration continue du Programme TFCA de la SADC au titre de l'Objectif 5, les activités de suivi et d'évaluation devraient renforcer les pratiques des TFCA, plutôt que de les entraver dans un contexte de ressources limitées.

Certaines données sont disponibles au niveau régional, qu'elles proviennent directement de l'Unité TFCA de la SADC, d'observatoires régionaux ou d'organisations partenaires. Dans ce cas, les TFCA devraient recevoir ces informations dans le cadre d'un retour d'information consolidé et être en mesure de les analyser en fonction de leurs besoins spécifiques en matière de données probantes.

Indicateurs de l'Objectif 1 : Gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers

L'Objectif 1 a pour but principal la conservation et la restauration des paysages terrestres et marins transfrontaliers dans la région de la SADC par le biais d'une approche de gestion intégrée qui exploite l'innovation technologique, la résilience aux changements climatiques et l'amélioration continue fondée sur des données probantes.

Ces indicateurs reflètent l'objectif global ainsi que les résultats associés à cet objectif. Pour l'Objectif 1, il s'agit du **Résultat 1.1** : Planification intégrée des paysages terrestres et marins transfrontaliers appliquée dans les TFCA de la SADC et du **Résultat 1.2** : Gestion efficace des services écosystémiques et des espèces transfrontalières favorisée et renforcée dans les TFCA de la SADC. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des indicateurs. De plus amples informations sont fournies dans les fiches de définition des indicateurs en annexe du présent rapport. Ces fiches fournissent des informations complémentaires sur les unités de mesure, les calculs, les méthodes de collecte de données, les niveaux de référence et les cibles.

Parmi les indicateurs ci-dessous, les TFCA doivent sélectionner un sous-ensemble à analyser en fonction de la mise en œuvre prévue d'autres outils de suivi et d'évaluation. De même, dans le cadre du processus de localisation de ce Cadre de S&E, les TFCA doivent identifier les espèces clés pertinentes pour lesquelles le suivi de l'évolution des populations est particulièrement important pour la prise de décision. Ce processus est détaillé dans les fiches de référence des indicateurs et la note de procédure.

Tableau 3 : Indicateurs de l'Objectif 1

Indicateur	Désagrégation	Sources de données	Fréquence des rapports	Responsabilité
1.1 Nombre d'hectares d'aires protégées et conservées (APC) sous protection formelle	TFCA, écosystème, classification de l'IUCN	Observation spatiale, documents de programme ¹	Annuel	TFCA, sous la coordination du conseiller TFCA. Pour cet indicateur, les rapports doivent être établis par TFCA de catégories A et B. ²
1.1b Nombre d'hectares d'autres mesures de conservation efficaces (AMCE) sous protection formelle ³	TFCA, écosystème, classification de l'IUCN	Observation spatiale, documents de programme	Annuel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
1.2 Taux de changement des paysages naturels et marins (%/an) ⁴	Type d'écosystème, aires de conservation transfrontalières, terre vs mer, cause du changement	Observation spatiale, IUCN	Annuel	Les TFCA sont informées par la coordination des systèmes d'observation des États membres et des régions.
1.3 Nombre de plans intégrés d'utilisation des terres et de la mer des TFCA	TFCA, statut (développé, approuvé, mis en œuvre)	Documents du Programme	Annuel	TFCA
1.4 Pourcentage de variation des populations des espèces clés ⁵	TFCA, type d'espèce	Inventaires de la faune	Annuel / Triennal	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
1.5a Score de l'outil d'évaluation des performances TFCA (PAT) ⁶	TFCA	Rapports d'évaluation PAT, rapports TFCA, rapports d'évaluation externe et rapports d'audit complétés.	Annuel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
1.5b Score de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT) ⁷	TFCA	Rapports d'évaluation METT, rapports TFCA, rapports d'évaluation externe et rapports d'audit complétés.	Annuel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.

Indicateurs de l'Objectif 2 : Amélioration du bien-être et des moyens de subsistance des populations grâce à l'agriculture, à la faune, à la pêche, à la sylviculture, au tourisme et à d'autres secteurs

L'objectif principal de cet objectif est d'améliorer les moyens de subsistance des populations autochtones et des communautés locales qui vivent dans et à proximité des paysages terrestres et marins transfrontaliers au moyen d'une gestion efficace, de droits clairement définis et d'une utilisation durable des ressources naturelles.

1 Y compris les journaux officiels, les contrats et les accords.

2 Catégorie A : Formalisée. Catégorie B : Proposée. Catégorie C : Conceptuelle.

3 Basé sur les définitions de l'IUCN des aires protégées, des aires conservées et des AMCEZ (autres mesures de conservation efficaces par zone).

4 Indicateur NaturAfrica

5 3 à 5 espèces indicatrices sélectionnées par chaque TFCA. Les TFCA décideront des espèces à surveiller qui représentent le mieux leurs écosystèmes (elles peuvent être, mais pas obligatoirement, des espèces indicatrices, clés de voûte, parapluies ou emblématiques), ainsi que d'une espèce spécifique à la TFCA.

6 Sachant que différentes TFCA rendent compte de différentes mesures de performance/d'efficacité de gestion, cet indicateur est divisé en deux : les TFCA qui subissent le processus PAT rendent compte de 1.5a et les TFCA qui subissent le processus METT rendent compte de 1.5b.

7 Sachant que différentes TFCA rendent compte de différentes mesures de performance/d'efficacité de gestion, cet indicateur est divisé en deux : les TFCA qui subissent le processus PAT rendent compte de 1.5a et les TFCA qui subissent le processus METT rendent compte de 1.5b.

Ces indicateurs reflètent l'objectif global ainsi que les résultats associés à l'objectif. Pour l'Objectif 2, il s'agit du Résultat 2.1. Les opportunités d'emploi et de moyens de subsistance dans les économies verte, bleue et circulaire sont garanties et développées, du Résultat 2.2. L'assistance technique pour le développement et l'expansion des petites entreprises et des coopératives dans les économies verte, bleue et circulaire est débloquée, du Résultat 2.3. La diversité des produits et expériences touristiques durables accroît l'attractivité et la valeur des TFCA en tant que destinations touristiques, et du Résultat 2.4. Une atténuation efficace et durable des menaces, des conflits et des risques pour les communautés locales vivant dans et autour des TFCA. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des indicateurs. De plus amples informations sont fournies dans les fiches de définition des indicateurs en annexe au présent rapport. Les fiches de définition des indicateurs fournissent des informations supplémentaires sur les unités de mesure, les calculs, les méthodes de collecte de données, les bases de référence et les cibles.

Tableau 4 : Indicateurs de l'Objectif 2

Indicateur	Désagrégation	Sources de données	Fréquence des rapports	Responsabilité
2.1 Nombre d'activités ou d'initiatives génératrices de revenus établies et soutenues	TFCA, type d'activité génératrice de revenus, statut (établie ou soutenue)	Rapports de mise en œuvre et rapports d'avancement du projet TFCA, documentation des partenaires de développement communautaire, données de suivi des partenaires	Annuel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
2.2 Nombre de cadres législatifs, administratifs et politiques visant à garantir un partage juste et équitable des bénéfices adoptés/mis en œuvre ⁸	TFCA, État membre, statut (adopté / mis en œuvre)	Journaux officiels, documents juridiques et documents de politique officielle, accords et protocoles TFCA, rapports des États membres, comptes rendus des réunions des structures de gouvernance TFCA	Annuel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
2.3a Nombre de stratégies de gestion des conflits entre l'homme et la faune sauvage mises en place	TFCA, État membre, statut (élaborées, approuvées, mises en œuvre)	Rapports de gestion et plans stratégiques des TFCA, rapports des ministères des États membres et des agences compétentes, plans d'action des collectivités locales	Biennal	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
2.3b Nombre de cas de conflits entre l'homme et la faune sauvage (CHF)	TFCA, État membre, type d'incident	Systèmes de surveillance CHF locaux/nationaux/au niveau des TFCA, bases de données d'incidents, rapports des partenaires	Annuel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.

Indicateurs de l'Objectif 3 : Renforcement de la gouvernance, des partenariats multisectoriels et de l'intégration régionale

Cet objectif a pour but principal de renforcer les structures de gouvernance et de favoriser des partenariats multisectoriels pour soutenir une conservation efficace et transformatrice des paysages transfrontaliers et marins ainsi que l'impact socio-économique dans la SADC.

Cet objectif vise à établir des TFCA fondées sur des partenariats entre les gouvernements, les ONG, les communautés locales, le secteur privé et d'autres acteurs clés, tels que les PIC. La mise en œuvre du Programme TFCA étant la prérogative des États membres de la SADC, il est essentiel de renforcer la volonté politique nationale. Le Programme TFCA vise à influencer le changement des pratiques de gestion des aires transfrontalières par l'harmonisation et l'élaboration de normes et de lignes directrices régionales. Cet objectif vise à améliorer les politiques et la législation pour une gestion efficace.

⁸ Les pays déclarent ces données dans le cadre de l'ODD 15.6 : 1 – Nombre de pays ayant adopté des cadres législatifs, administratifs et politiques pour assurer un partage juste et équitable des avantages liés à l'utilisation des ressources génétiques.

Tableau 5 : Indicateurs de l'Objectif 3

Indicateur	Désagrégation	Sources de données	Fréquence des rapports	Responsabilité
3.1 Nombre de stratégies d'harmonisation des politiques	Élaborées, approuvées, mises en œuvre	Documents du Programme et des États membres	Trimestriel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
3.2 Nombre de plateformes de gouvernance multipartites efficaces	Pays, genre, communautés autochtones, nationales, régionales.	Documents du Programme et procès-verbaux des réunions	Trimestriel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
3.2a Nombre de stratégies d'engagement des parties prenantes	Élaborées, approuvées, mises en œuvre, nationales, régionales	Documentation du Programme	Trimestriel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
3.2b Intégration des parties prenantes auparavant sous-représentées dans les plateformes de gouvernance	Groupe de parties prenantes	Procès-verbal de la réunion	Trimestriel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
3.3 Nombre d'initiatives de dialogue multipartite sur les TFCA	Axées sur les connaissances nationales, régionales et autochtones	Documents du Programme et des États membres	Trimestriel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
3.4 Indice d'harmonisation des politiques ⁹	Outil à développer	Politiques du Programme	Annuel	États membres

Indicateurs de l'Objectif 4 : Financement durable à long terme pour les TFCA assuré

Le but principal de cet objectif est que des flux de ressources innovants et durables soient identifiés, sécurisés et investis dans les activités, les programmes et les entreprises des TFCA en faveur de la nature.

L'Objectif 4 du Programme TFCA de la SADC vise à assurer le financement durable à long terme des TFCA, principalement par le biais d'efforts conjoints des États membres et des partenaires internationaux de coopération. Grâce à la mise en place du Programme TFCA de la SADC et aux résultats obtenus, il existe désormais une base solide pour élaborer des mécanismes financiers innovants susceptibles de renforcer la capitalisation d'une facilité de financement dédiée aux TFCA de la SADC, ainsi qu'un portefeuille structuré de projets en faveur des paysages terrestres et marins des TFCA.

⁹ En s'appuyant sur la documentation politique, un outil sera développé qui examinera les niveaux et les portées de l'harmonisation.

Tableau 6 : Indicateurs de l'Objectif 4

Indicateur	Désagrégation	Sources de données	Fréquence des rapports	Responsabilité
4.1 Budget annuel total disponible pour la mise en œuvre du Programme TFCA de la SADC	-	Documents du Programme	Annuel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
4.2 Budget annuel total disponible pour la mise en œuvre de chaque TFCA	Par hectare de zone protégée	Calcul du budget par zone – Documentation TFCA	Annuel	Unité TFCA de la SADC
4.3 Pourcentage de l'objectif de financement du mécanisme de financement des TFCA de la SADC atteint	-	Contrats signés	Trimestriel	Trimestriel Unité TFCA de la SADC
4.4 Nombre de sources de financement	Programme TFCA de la SADC et TFCA individuelles	Contrats signés, rapports financiers vérifiés	Trimestriel	TFCA par la coordination du conseiller TFCA.
4.5 Nombre de stratégies financières	Élaborées, approuvées, mises en œuvre	Documents du Programme	Trimestriel	États membres

Indicateurs de l'Objectif 5 : Renforcement des compétences et des capacités et amélioration de la gestion des connaissances

Le but principal de cet objectif est d'améliorer la capacité et la performance organisationnelles, la gestion des connaissances, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage pour construire un programme durable.

L'Objectif 5 du Programme TFCA de la SADC vise à développer le capital humain dans les paysages terrestres et marins des TFCA, et à renforcer les capacités institutionnelles de ces zones au moyen de systèmes de gestion adaptive et de gestion des connaissances. Cet objectif comprend un ensemble d'éléments de développement des capacités, notamment la formation, l'apprentissage et le partage, et la recherche. Les indicateurs de cet objectif ont été sélectionnés pour refléter l'éventail des résultats du développement des capacités, notamment le renforcement institutionnel, le développement des compétences et le partage des connaissances. Une attention particulière est accordée à l'intégration des savoirs autochtones, qui est au cœur de la stratégie du Programme TFCA de la SADC, mais qui ne peut être reflétée de manière significative par un simple décompte des individus ou des résultats, et nécessite une réflexion qualitative approfondie.

Bien qu'une certaine partie de cet objectif prenne en compte les questions de capacité institutionnelle et de ressources humaines au sein des TFCA, le PAT et le METT prennent tous deux en compte ces questions dans une certaine mesure, tout en ayant également des dimensions qui sont pertinentes pour l'Objectif 5. Pour éviter les doublons, les données pertinentes sur la capacité institutionnelle ou les compétences collectées dans le cadre d'autres outils utilisés pour mesurer les progrès vers l'Objectif 1 devraient y être saisies, mais analysées dans le cadre du processus d'apprentissage pour l'Objectif 5.

Tableau 7 : Indicateurs de l'Objectif 5

Indicateur	Désagrégation	Sources de données	Fréquence des rapports	Responsabilité
5.1 Nombre de TFCA passant de la catégorie C à la catégorie B ou A	Catégorie TFCA	Politiques du Programme	Annuel	Unité TFCA de la SADC
5.2 Nombre d'événements d'apprentissage par les pairs organisés	Domaine thématique	Documents du Programme	Trimestriel	Unité TFCA de la SADC avec les TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA de la SADC
5.3 Nombre de documents de recherche commandés par le Programme TFCA de la SADC	Domaine thématique	Documents du Programme	Trimestriel	Unité TFCA de la SADC
5.4 Étude de cas présentant l'intégration réussie des connaissances autochtones dans le travail des TFCA	Aucun	Détenteurs de connaissances autochtones	Annuel	Conseiller TFCA
5.5 Nombre de personnes formées	TFCA	Registres de présence	Trimestriel	TFCA et les États membres par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA de la SADC

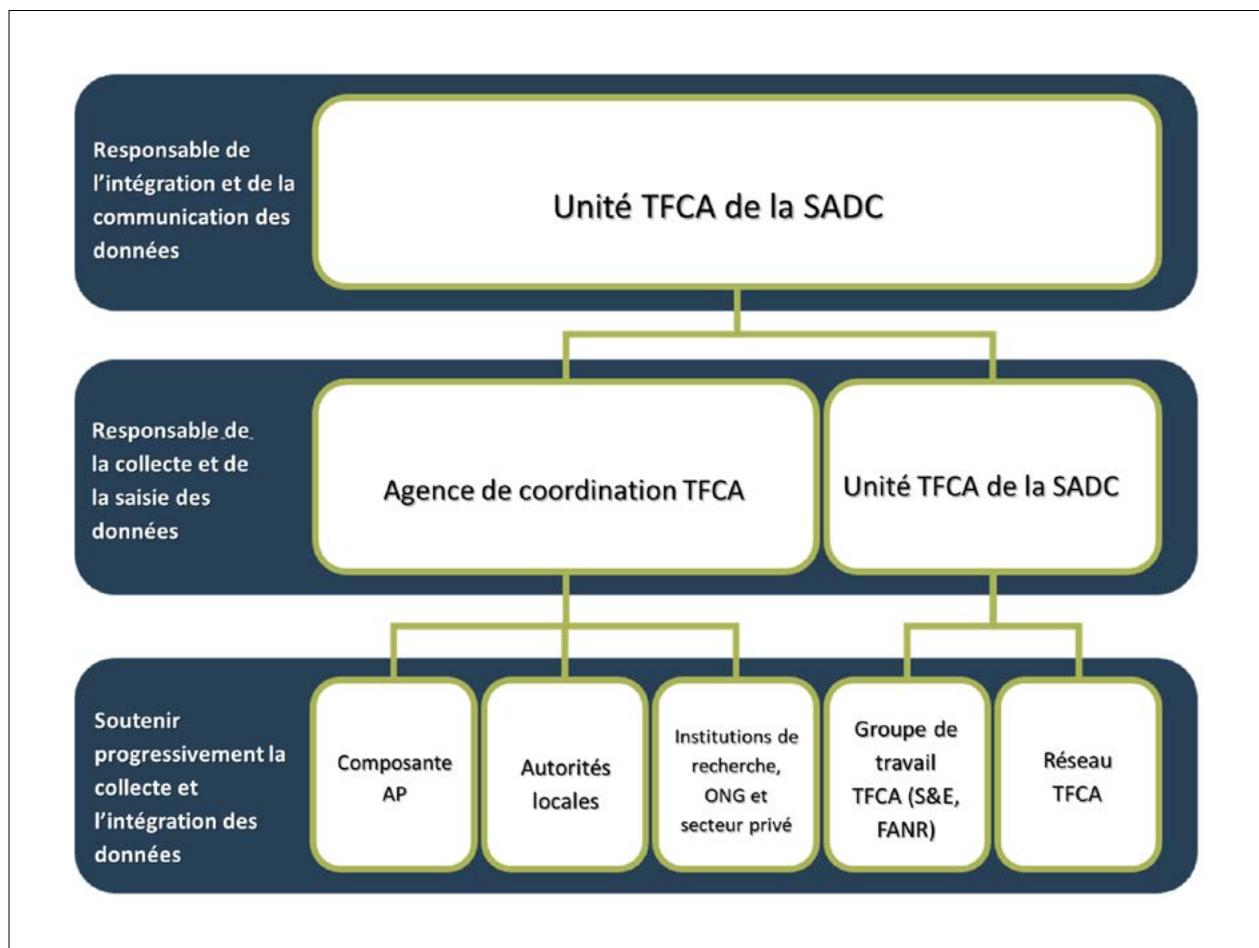
5. MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE S&E

5.1. Rôles et responsabilités

L'Unité TFCA de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des ressources naturelles (Direction FANR) de la SADC est responsable de la mise en œuvre du Cadre de S&E, de sa gestion dans le système en ligne et de son utilisation, notamment la production de rapports destinés à la diffusion interne et externe. L'Unité TFCA de la SADC est l'entité responsable de la collecte et de la saisie des données pour trois raisons :

1. Certaines informations ne peuvent être collectées qu'au niveau régional.
2. L'Unité dirigera l'intégration des données provenant d'autres secteurs et des membres du Forum des parties prenantes des TFCA.
3. Cela a été renforcé en tant que point fort des efforts de suivi et d'évaluation précédents et devrait être poursuivi dans la mise en œuvre future.

Figure 6: Aperçu des rôles et des responsabilités



Selon les résultats d'une enquête menée auprès des États membres dans le cadre de l'élaboration de ce cadre, un consensus clair s'est dégagé et des orientations ont été données pour que, plutôt que d'avoir des parties spécifiques exclusivement responsables de la mise en œuvre du Cadre de S&E, il soit important que le processus consiste en un effort coordonné et pluripartite, et qu'il implique :

- Le personnel de l'Unité TFCA de la SADC et de l'Unité S&E.
- Les gestionnaires des TFCA et personnel concerné.
- Les personnes focales des États membres.
- Les champions du S&E dans les TFCA.
- Les partenaires internationaux de coopération ou organisations intéressées telles que l'IUCN, le WWF, etc.
- Les instituts de recherche ou autres tels que les observatoires régionaux.

L'Unité TFCA de la SADC, et le conseiller TFCA en particulier, seront chargés de gérer la mise en œuvre du Cadre de S&E, notamment de faciliter la formation sur le Cadre, de coordonner les contributions des différentes parties prenantes, de saisir les données dans le système centralisé de S&E et de faciliter les processus de validation, d'évaluation par les pairs et de diffusion des apprentissages.

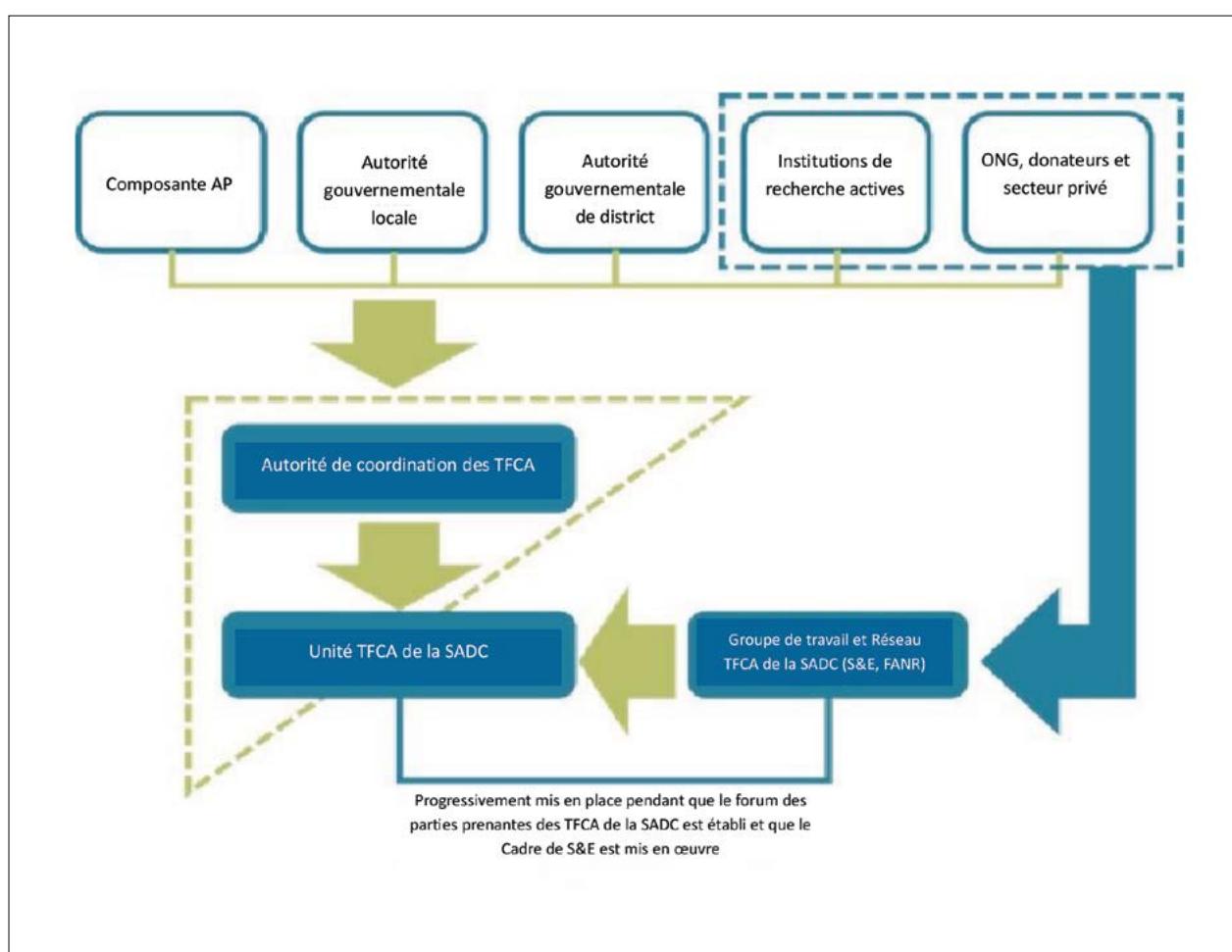
Les responsables et le personnel des TFCA, ainsi que les partenaires internationaux et les institutions de recherche, joueront deux rôles dans le Cadre de S&E. Premièrement, ils saisiront les données des indicateurs les plus proches des travaux pertinents. Deuxièmement, ils seront chargés de diffuser les enseignements tirés et d'adapter les programmes en fonction de l'analyse des données du Cadre.

Les points focaux des États membres seront chargés de fournir les données les mieux adaptées à leur niveau. Ils seront également chargés de participer au processus d'analyse collaborative et de triangulation des données soumises par d'autres parties prenantes.

Les responsables du S&E au sein de l'écosystème TFCA participeront et animeront occasionnellement des processus d'apprentissage réflexif dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de S&E. Cela comprendra le partage des enseignements tirés de l'analyse et l'amélioration continue de la structure et de la mise en œuvre du système de S&E, afin de lui permettre de jouer un rôle dans la gestion adaptive.

Les flux de données pour la mise en œuvre du Cadre de S&E sont illustrés dans la figure ci-dessous.

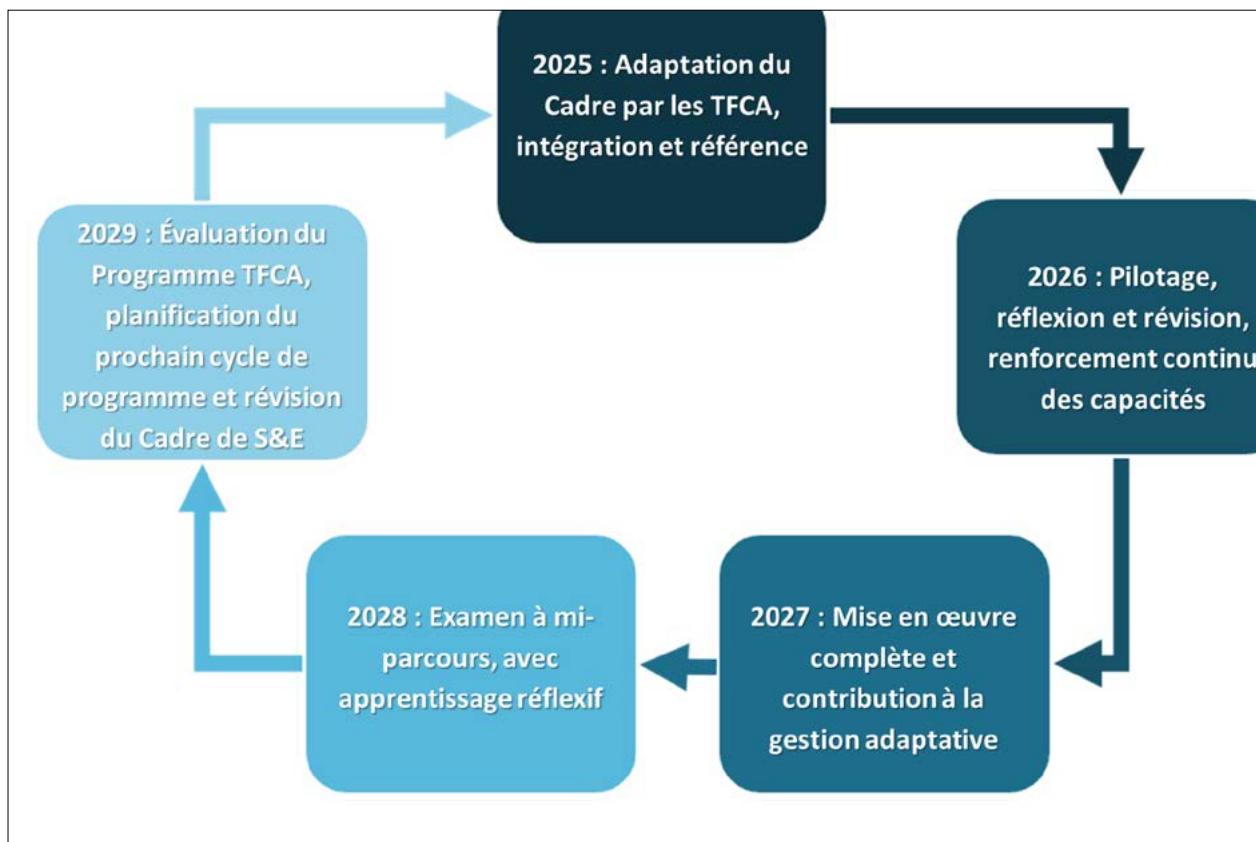
Figure 7 : Mise en œuvre du Cadre de S&E dans le cadre du Programme TFCA de la SADC



5.2. Processus de mise en œuvre

La mise en œuvre globale de ce système de S&E débutera en 2025 par deux processus menés en parallèle. Chaque TFCA adaptera le cadre à son propre contexte. En fonction de ses données existantes, de la mise en œuvre prévue des outils d'évaluation des performances et de ses exigences décisionnelles, chaque autorité sélectionnera les indicateurs les plus pertinents pour son contexte et les plus faciles à utiliser pour l'établissement de rapports. Parallèlement, le Cadre de S&E sera diffusé auprès des États membres, des TFCA, des partenaires internationaux de coopération et des autres parties prenantes clés, principalement par le biais de formations, mais aussi par un partage d'informations ciblé et des actions de sensibilisation. Une première activité d'apprentissage comprendra l'établissement d'une base de référence lorsque les données sont disponibles, ainsi qu'un plan pilote pour une mise en œuvre en 2025.

Figure 8 : Cycle de mise en œuvre quinquennal du Cadre de S&E du Programme TFCA de la SADC

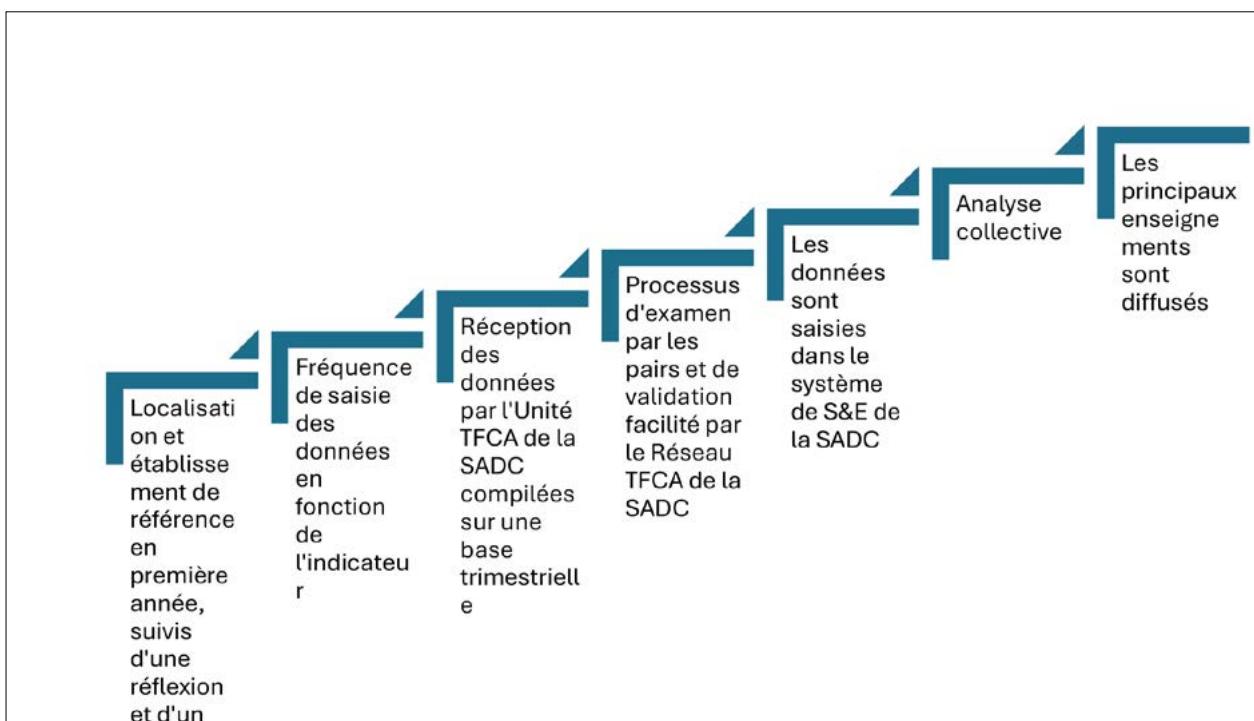


Le graphique ci-dessus illustre la mise en œuvre globale sur cinq ans du cycle décennal du Programme. Ci-dessous, nous examinons le cycle annuel de S&E des différentes parties prenantes du Programme TFCA.

Le diagramme suivant (figure 5) décrit les étapes clés du cycle de gestion des données et d'apprentissage du Programme TFCA de la SADC, illustrant comment les données sont collectées, examinées, saisies dans le système, analysées de manière collaborative et utilisées pour éclairer la réflexion, l'apprentissage et la planification adaptative parmi les parties prenantes.

Il convient de noter que les différentes parties prenantes doivent fournir des données pour différents indicateurs, comme indiqué dans le tableau des indicateurs. La plupart des indicateurs reflètent les données détenues par les TFCA, et ces dernières doivent en rendre compte dans le cadre d'un processus coordonné par le conseiller TFCA de la SADC. Cependant, certains indicateurs sont basés sur des données détenues par les États membres, les observatoires régionaux ou l'Unité TFCA de la SADC elle-même. C'est pourquoi le conseiller TFCA de la SADC doit coordonner l'ensemble du processus de reporting, en invitant les parties prenantes spécifiques à fournir des données dans leur domaine de compétence. Le conseiller TFCA de la SADC compilera les indicateurs, les saisira dans le système et diffusera les rapports à toutes les parties prenantes.

Figure 9 : Processus de mise en œuvre du Cadre de S&E du Programme TFCA de la SADC



1. Adaptation locale et établissement de référence au cours de la première année, avec un processus collaboratif de planification, de réflexion et d'apprentissage sur une base annuelle

Le processus de réflexion annuel, mené par le conseiller TFCA, offre aux différentes parties prenantes une plateforme pour harmoniser leurs priorités, partager les enseignements et discuter des défis. En favorisant un dialogue ouvert, cette étape permet de rapprocher les points de vue divergents et de parvenir à un consensus sur les objectifs clés du Programme. L'accent est mis sur l'apprentissage pratique, en soulignant les points positifs et les points à adapter compte tenu des contraintes existantes. Le renforcement des relations entre les parties prenantes renforce la confiance et la coopération à long terme.

À cette étape, les TFCA, avec l'aide du conseiller TFCA, sélectionneront les indicateurs les plus adaptés à leur contexte, en veillant à ce qu'il y en ait trois pour chaque domaine d'objectif. Les raisons justifiant leur choix seront documentées et examinées lors de la phase d'analyse. Cela permettra aux TFCA de donner la priorité à des indicateurs adaptés à leur contexte spécifique ou de retenir ceux pour lesquels des données sont fournies pour l'ensemble de la région et de les analyser de manière différente par rapport à d'autres TFCA qui pourraient évoluer dans des contextes différents ou poursuivre d'autres objectifs.

De plus, toutes les parties prenantes adapteront le Cadre de S&E à leurs responsabilités et à leurs plans respectifs pour l'année à venir. Par exemple, les TFCA qui mettent en œuvre le PAT veilleront à ce que les indicateurs qui s'inscrivent dans ce processus fassent l'objet d'un rapport dans le cadre de celui-ci, plutôt que de faire double emploi. De même, les TFCA mettant en œuvre le METT pourront sélectionner un sous-ensemble d'indicateurs différent afin de garantir l'alignement et la synergie, avec des fonctions de reporting imbriquées, plutôt que de répéter les efforts. De plus, les TFCA utilisant un autre outil de gestion auront la possibilité d'intégrer ces résultats à la place du METT ou du PAT. Dans la mesure du possible, ce système de S&E devra s'adapter aux données déjà collectées. Étant donné que les TFCA sont des utilisatrices critiques des données émanant du système de S&E, l'adaptation du cadre pour la mise en œuvre locale en tant que processus collaboratif et multipartite sera essentielle à la fois pour l'adhésion, mais aussi pour l'analyse collaborative lorsque les données de S&E sont utilisées pour la gestion adaptive et la prise de décision.

2. Saisie des données trimestrielle, annuelle, bisannuelle ou triennale, selon l'indicateur et la disponibilité des données

Sur la base des données localisées convenues par les TFCA et les États membres, le conseiller TFCA coordonnera un processus de partage de données trimestriel, conformément aux exigences de l'indicateur. Il contactera les détenteurs de données concernés pour obtenir leurs données et les consignera sur une feuille de suivi interne.

La collecte de données doit être réaliste et privilégier les indicateurs sentinelles qui fournissent les informations les plus stratégiques. La fréquence des rapports doit refléter la disponibilité des données et leur utilité pour la prise de décision. Le cadre garantit la flexibilité nécessaire pour que la collecte de données reste réalisable et permette à chaque TFCA de disposer en permanence d'informations utiles, quelles que soient les capacités de collecte. L'objectif est de concilier exhaustivité et

efficacité, en garantissant la disponibilité des données essentielles sans solliciter excessivement les ressources. À mesure que la culture d'utilisation des données pour la prise de décision se développera au sein de l'écosystème TFCA, il sera possible d'élargir, si nécessaire, la fréquence et la portée des rapports sur les indicateurs, en fonction de la demande et des ressources correspondantes.

3. Réception de ces données par l'Unité TFCA de la SADC

L'Unité agit comme une plateforme centrale, consolidant et gérant les données afin de créer une base de connaissances partagée et de faciliter la mobilisation. Compte tenu de la diversité des intérêts des parties prenantes, cette étape garantit que les données sont collectées de manière à favoriser la cohérence et la comparabilité. Le conseiller TFCA de la SADC joue un rôle essentiel en veillant à ce que la soumission des données reste simple et pratique, tout en veillant à ce que les États membres s'approprient le processus d'analyse. Une communication claire sur les exigences en matière de données et les délais de soumission, ainsi que sur les rôles et responsabilités, contribuera à maintenir la mobilisation de tous les partenaires.

Les données seront collectées trimestriellement, selon les besoins des différents indicateurs et des différentes parties prenantes. Elles seront toutefois conservées en interne jusqu'à la validation annuelle, qui aura lieu chaque année. Ce processus s'alignera sur les processus de reporting et de saisie des données dans le système de S&E de la SADC.

4. Processus d'évaluation par les pairs, de contrôle de la qualité et de validation

Un système d'évaluation par les pairs garantit la crédibilité des données tout en tenant compte de la diversité, des capacités et des priorités des TFCA. En impliquant de multiples parties prenantes dans le contrôle de la qualité, sous l'égide du Réseau TFCA de la SADC, le cadre renforce la transparence et la confiance dans le processus. Compte tenu des perspectives divergentes des parties prenantes, l'évaluation par les pairs permet de valider les informations et de corriger les biais potentiels. Ce processus encourage également le partage des connaissances et l'apprentissage mutuel, favorisant ainsi un sentiment d'appropriation partagée. Des procédures de contrôle qualité simplifiées et efficaces garantissent la faisabilité du processus d'évaluation, même avec des capacités techniques limitées. De plus, cette étape contribuera à promouvoir le rôle du cadre MEL comme instrument d'apprentissage, permettant à chaque partie prenante de mieux comprendre les contextes et les expériences des différentes TFCA, ou des différents acteurs de l'écosystème.

5. Les données sont saisies dans le système de S&E de la SADC

Une fois validées, les données sont intégrées au système de suivi et d'évaluation de la SADC par le conseiller TFCA afin de permettre un suivi collectif des progrès. L'exploitation des outils numériques existants et la simplification des processus de saisie sont essentielles à la durabilité, tout comme la simplification du processus de saisie et de diffusion. Cette centralisation des données permet au Programme lui-même de prendre en compte les déséquilibres de capacités.

Une fois les données saisies dans le système et avant leur analyse, un processus d'assurance qualité doit être mis en œuvre afin de garantir la qualité de la collecte, de la gestion et de la communication des données. Ce processus comprend l'utilisation d'outils de collecte de données standardisés, ainsi que l'identification des exigences techniques de qualité et la définition de toutes les variables collectées. De plus, une évaluation régulière de la qualité des données doit être réalisée afin d'identifier les lacunes et de documenter les problèmes de qualité, notamment en mesurant de manière cohérente les taux d'achèvement des données.

6. L'analyse collective est effectuée par les parties prenantes impliquées dans la collecte et l'utilisation des données sur une base annuelle.

Cette étape garantit que les données ne sont pas seulement collectées, mais activement utilisées pour orienter la prise de décision, sous la direction du Réseau TFCA de la SADC et facilitée par le conseiller TFCA, sur une base annuelle. Les parties prenantes aux perspectives diverses doivent analyser les données ensemble, créant ainsi un espace d'harmonisation stratégique en dépit des priorités divergentes. L'analyse, fondée sur les lignes directrices de l'annexe du présent cadre, se concentre sur l'élaboration de récits communs des réussites et des échecs du Programme et alimentera l'orientation stratégique concernant l'échec du Programme. Les discussions mettent en évidence les points à adapter, garantissant que les décisions sont fondées sur des données probantes. En impliquant à la fois les collecteurs et les utilisateurs de données, cette étape renforce la valeur du suivi et de l'évaluation, encourageant un engagement continu.

7. Les principaux enseignements sont diffusés aux parties prenantes, avec des études de cas et des informations sur les changements adaptatifs apportés aux plans.

La dernière étape privilégie une communication ciblée des connaissances afin de garantir la traduction concrète des apprentissages. Les efforts de diffusion se concentreront sur les réseaux d'utilisateurs de données existants au sein de l'écosystème du Programme, notamment les ministères, les partenaires de coopération et les communautés où des interventions ont eu lieu lors d'un cycle programmatique particulier, sous la direction du Réseau TFCA de la SADC et avec l'aide du Conseiller TFCA de la SADC. Tenant compte des différentes priorités des parties prenantes, les messages sont formulés de manière à démontrer l'importance des changements adaptatifs pour tous. Le partage continu des connaissances renforce la coordination et garantit que le suivi et l'évaluation restent un outil d'alignement stratégique plutôt qu'un exercice de conformité.

6. RESSOURCES REQUISES

L'un des principaux défis de la mise en œuvre du Cadre de S&E réside dans le manque de ressources de nombreuses TFCA et la disparité des capacités entre les différentes parties prenantes, allant de la collecte de données à la mise en place de systèmes de S&E, en passant par la participation aux processus participatifs. Le soutien financier est souvent limité et les sources de financement des États membres sont variables. De nombreuses unités TFCA opèrent avec un personnel réduit. De plus, les dispositifs institutionnels varient considérablement d'une TFCA à l'autre. La charge de la communication, de l'approbation et de la validation des données de S&E incombe donc souvent à un petit nombre d'employés.

Concrètement, cela signifie que la mise en œuvre du Cadre de S&E doit être flexible et utiliser les capacités existantes. Dans la mesure du possible, ces capacités doivent être renforcées au sein de l'Unité et du Réseau TFCA de la SADC afin d'alléger la charge de travail des TFCA et des États membres les moins dotés en ressources. D'autres approches pragmatiques devraient être adoptées pour garantir la mise en œuvre du Cadre malgré des niveaux de ressources inégaux. Même dans des environnements contraints, ce cadre devrait pouvoir garantir la fourniture de données essentielles à la prise de décision.

Les réseaux d'acteurs avec des partenaires de coopération, des ONG et des partenariats sectoriels peuvent constituer une ressource essentielle pour le suivi et l'évaluation. En exploitant les relations existantes entre les gouvernements, les ONG, les acteurs du secteur privé et les communautés, le Cadre peut rationaliser les processus et éviter les doublons et les processus parallèles. Les forums collaboratifs d'apprentissage entre pairs permettent de partager les meilleures pratiques et les enseignements tirés sans nécessiter de financement supplémentaire. Les partenariats avec les institutions universitaires peuvent fournir un soutien technique, tandis que les réseaux de bénévoles peuvent contribuer à la collecte et à la validation des données. Le renforcement de ces réseaux favorise la confiance et l'appropriation collective du processus de S&E.

Un élément essentiel de la mise en œuvre de ce Cadre est de ne pas retarder la mise en œuvre jusqu'à ce que toutes les ressources requises pour un déploiement complet soient en place. Au contraire, il est important de commencer avec les données et les personnes disponibles, et d'élaborer des cas d'utilisation solides permettant une prise de décision fondée sur des données factuelles en vue de décisions stratégiques qui sont essentielles à la planification du Programme. En démontrant l'intérêt d'une approche structurée de production et d'utilisation des données probantes, la capacité à mettre en œuvre le Cadre plus pleinement sera renforcée.

7. CONCLUSION

Depuis son lancement, le Programme TFCA de la SADC a connu un succès considérable en s'appuyant sur des données probantes pour apprendre et évoluer. Ceci est illustré à la fois par les réalisations de la décennie précédente et par l'évolution du Programme 2023-2033, conçu pour consolider ses succès et tirer parti des enseignements tirés jusqu'à présent. La signature d'un protocole d'accord entre KAZA et ZAMCOM en 2024 lors de la réunion annuelle des TFCA de la SADC souligne l'importance d'intégrer les stratégies de gestion des ressources naturelles transfrontalières. Un réseau de leaders communautaires met en place une communauté de pratique pour partager les enseignements et garantir l'importance des moyens de subsistance durables et de la gestion locale dans toutes les initiatives de conservation transfrontalières. Des partenariats ont été établis avec des établissements de formation qui sont susceptibles de contribuer aux interventions de renforcement des capacités nécessaires dans le cadre du Programme TFCA de la SADC.

Le Cadre de S&E du Programme TFCA de la SADC devrait favoriser l'apprentissage et la gestion adaptative en s'appuyant sur l'existant et en consolidant les points forts du S&E en cours. Le Cadre vise à soutenir la prise de décision au sein du Programme en garantissant que les données nécessaires à sa maintenance sont celles que peuvent recueillir les parties prenantes actives et investies dans le Programme TFCA de la SADC. De plus, il devrait être mis en œuvre de manière à renforcer la capacité d'apprentissage et de gestion adaptative des parties prenantes de l'écosystème TFCA de la SADC. Cela implique de privilégier la triangulation, l'analyse collaborative des données et l'apprentissage collectif.

En fin de compte, la réussite de la mise en œuvre de ce Cadre de S&E ne dépendra pas de son orientation technique ni de la précision des indicateurs. Elle dépendra de l'investissement et de la capacité des TFCA, des États membres et du Réseau TFCA de la SADC à intégrer des systèmes de prise de décision fondés sur des données probantes dans leurs méthodes de travail. Cela nécessite de s'appuyer sur les données probantes disponibles pour élaborer des décisions stratégiques, et de mettre au point un système de mise en œuvre robuste et pérenne.

ANNEXE 1 – FICHES DE DÉFINITION DES INDICATEURS

Indicateurs de l'Objectif 1

Indicateur 1.1a - Nombre d'hectares d'aires protégées et conservées (APC) sous protection formelle.

Objectif pertinent :	Objectif 1. Gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 1.1. Planification intégrée des paysages terrestres et marins transfrontaliers appliquée aux TFCA de la SADC
Résultats pertinents :	Résultat 1.1.1. Élaboration et mise en œuvre de plans transfrontaliers efficaces d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans les TFCA

IDENTIFIANT	1.1a		
Intitulé du KPI	Nombre d'hectares d'aires protégées et conservées (APC) et d'autres mesures de conservation efficaces (AMCE) sous protection officielle.		
Définition du KPI	<p>Cet indicateur mesure la superficie cumulée, en hectares, des terres désignées comme aires protégées et conservées (APC) et autres mesures de conservation efficaces (AMCE) qui sont sous protection officielle, telles que définies par l'IUCN :</p> <ul style="list-style-type: none"> Aire protégée : « Espace géographique clairement défini, reconnu, dédié et géré, par des moyens légaux ou autres moyens efficaces, pour parvenir à la conservation à long terme de la nature avec les services écosystémiques et les valeurs culturelles associés »¹⁰ Aire conservée : « Espaces géographiques où la conservation des écosystèmes est réalisée dans la pratique et/ou suit une tendance positive de conservation et est susceptible d'être maintenue à long terme »¹¹ 		
Unité de mesure KPI	Hectares (ha)	Méthode de calcul du KPI	Somme du total des hectares d'APC qui sont sous protection formelle.
Sources de données	Bases de données nationales sur les aires protégées, observation spatiale (cartes du Système d'information géographique) et rapports (y compris les journaux officiels, les contrats et les accords) des États membres.		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA. Pour cet indicateur, les rapports doivent être établis par TFCA de catégorie A et de catégorie B.		
Méthode de collecte des données	Compilation et vérification de données et de rapports géospatiaux.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel
Types de niveaux de désagrégation	TFCA, type de protection basée sur la classification de l'IUCN du type de protection, type d'écosystème (terrestre, marin).	Valeur de désagrégation	Hectares par TFCA et classification IUCN du type de protection.
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

10 <https://portals.iucn.org/library/node/9243>

11 <https://www.iucn.org/resources/publication/primer-governance-protected-and-conserved-areas>

Indicateur 1.1b - Nombre d'hectares d'autres mesures de conservation efficaces (AMCE) sous protection formelle.

Objectif pertinent :	Objectif 1. Gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 1.1. Planification intégrée des paysages terrestres et marins transfrontaliers appliquée aux aires de conservation transfrontalières de la SADC
Résultats pertinents :	Résultat 1.1.1. Élaboration et mise en œuvre de plans transfrontaliers efficaces d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les aires de conservation transfrontalières

IDENTIFIANT	1. 1b					
Intitulé du KPI	Nombre d'hectares d'autres mesures de conservation efficaces (AMCE) sous protection formelle.					
Définition du KPI	<p>Cet indicateur mesure la superficie cumulée, en hectares, des terres désignées comme autres mesures de conservation efficaces (AMCE) qui sont sous protection formelle, telles que définies par l'IUCN :</p> <ul style="list-style-type: none"> OECM : « Zones géographiquement définies, autres que les aires protégées, qui sont régies et gérées de manière à obtenir des résultats positifs et durables à long terme pour la conservation in situ de la biodiversité avec les fonctions et services écosystémiques associés et, le cas échéant, les valeurs culturelles, spirituelles, socio-économiques et autres valeurs locales pertinentes »¹² 					
Unité de mesure KPI	Hectares (ha)	Méthode de calcul du KPI		Somme du total des hectares d'APC et d'OECM qui sont sous protection formelle.		
Sources de données	Bases de données nationales sur les aires protégées, observation spatiale (cartes du Système d'information géographique) et rapports (y compris les journaux officiels, les contrats et les accords) des États membres.					
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.					
Méthode de collecte des données	Compilation et vérification de données et de rapports géospatiaux.	Fréquence et calendrier de la collecte des données		Annuel		
Types de niveaux de désagrégation	TFCA, type de protection basé sur la classification de l'IUCN du type de protection, type d'écosystème (terrestre, marin).	Valeur de désagrégation		Hectares par TFCA et classification UICN du type de protection.		
Année de référence	2025	Valeur de référence				
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2				

Réserve à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

12 <http://www.cbd.int/decisions/cop/14/8>

Indicateur 1.2 - Taux de changement des paysages naturels et marins (%/an)

Objectif pertinent :	Objectif 1. Gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 1.2. Services écosystémiques transfrontaliers efficaces et gestion des espèces rendus possibles et renforcés dans les TFCA de la SADC.
Résultats pertinents :	Résultat 1.2.1. Une approche intégrée de la biodiversité des eaux douces, soutenue par le Programme TFCA de la SADC et mise en œuvre par les TFCA. Résultat 1.2.2. Une approche intégrée de la biodiversité côtière et marine soutenue par le Programme TFCA de la SADC et mise en œuvre par les TFCA.

IDENTIFIANT	1.2		
Intitulé du KPI	Taux de changement des paysages naturels (%/an) ¹³		
Définition du KPI	<p>Cet indicateur mesure le taux annuel de variation en pourcentage de l'étendue et de l'état des écosystèmes terrestres et marins naturels.</p> <p>L'indicateur capture à la fois les pertes et les gains.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La dégradation des paysages terrestres comprend l'empiètement agricole, la déforestation et la conversion des zones humides. La dégradation marine comprend le développement côtier et l'érosion côtière. • La régénération des paysages terrestres comprend la restauration et le réensauvagement. La restauration marine comprend la restauration des habitats, la régénération résultant de la diminution de la pression humaine et la réduction des pratiques de pêche destructrices. 		
Unité de mesure KPI	Pourcentage de variation par an	Méthode de calcul du KPI	<p>L'indicateur est calculé comme le résultat net de la dégradation et de la régénération des paysages naturels et marins, qui sont calculés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dégradation : Superficie qui a été convertie en terre aménagée entre deux années successives. • Régénération : Terrain aménagé qui a été récupéré par la nature pendant deux années successives. <p>Le résultat net de ces zones est ensuite divisé par la superficie de végétation/paysage marin au temps (t) pour obtenir un taux annuel de perte ou de gain net d'habitat naturel dans le paysage.</p>
Sources de données	Imagerie satellitaire, systèmes nationaux de surveillance de la couverture terrestre et de l'habitat marin, bases de données mondiales, enquêtes et bases de données écologiques locales.		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA et les systèmes d'observation nationaux des États membres.		
Méthode de collecte des données	Télédétection, analyse comparative annuelle	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel

13 Source : Fiches de définition des indicateurs NaturAfrica

Types de niveaux de désagrégation	Type d'écosystème, aires de conservation transfrontalières, terre vs mer, cause du changement	Valeur de désagrégation		% de variation par niveau de désagrégation
Année de référence	2025	Valeur de référence		
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2		

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 1.3 - Nombre de plans intégrés d'utilisation des terres et de la mer dans les aires de conservation des espèces menacées

Objectif pertinent :	Objectif 1. Gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 1.1. Planification intégrée des paysages terrestres et marins transfrontaliers appliquée aux TFCA de la SADC
Résultats pertinents :	Résultat 1.1.1. Élaboration et mise en œuvre de plans transfrontaliers efficaces d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans les TFCA

IDENTIFIANT	1.3.		
Intitulé du KPI	Nombre de plans intégrés d'utilisation des terres et de la mer dans les TFCA		
Définition du KPI	Cet indicateur suit le nombre de plans intégrés d'aménagement du territoire et/ou de la mer officiellement élaborés, approuvés et/ou mis en œuvre au sein des TFCA. Ces plans visent à promouvoir la gestion écosystémique, l'utilisation durable des ressources naturelles et la connectivité écologique transfrontalière par le biais d'une planification coordonnée au-delà des frontières politiques et des secteurs.		
Unité de mesure KPI	Plans	Méthode de calcul du KPI	Nombre (de plans) qui répondent aux critères d'inclusion
Sources de données	Documents du Programme – Unité TFCA et pays coordinateurs, partenaires internationaux de développement et ONG impliqués dans la planification des TFCA.		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.		
Méthode de collecte des données	Examen et vérification des documents officiels, évaluation de l'état des documents.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel
Types de niveaux de désagrégation	Statut (développé / approuvé / mis en œuvre), TFCA	Valeur de désagrégation	Plans (et statut) par TFCA
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 1.4 - Pourcentage de variation des populations des espèces clés

Objectif pertinent :	Objectif 1. Gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 1.2. Services écosystémiques transfrontaliers efficaces et gestion des espèces rendus possibles et renforcés dans les TFCA de la SADC.
Résultats pertinents :	Résultat 1.2.1. Une approche intégrée de la biodiversité des eaux douces, soutenue par le Programme TFCA de la SADC et mise en œuvre par les TFCA. Résultat 1.2.2. Une approche intégrée de la biodiversité côtière et marine soutenue par le Programme TFCA de la SADC et mise en œuvre par les TFCA. Résultat 1.2.3. Le commerce illégal d'espèces sauvages et le braconnage ont été réduits grâce à une meilleure application de la loi, à une meilleure sensibilisation et à la diversification des moyens de subsistance.

IDENTIFIANT	1.4.		
Intitulé du KPI	Pourcentage de variation des populations des espèces clés		
Définition du KPI	Cet indicateur mesure la variation annuelle ou périodique en pourcentage de la taille des populations de trois à cinq espèces clés sélectionnées par chaque TFCA. Ces espèces sont choisies pour leur pertinence écologique, culturelle ou de gestion, et peuvent inclure des espèces clés, des espèces parapluie, des espèces emblématiques ou des espèces locales uniques, représentatives de la santé et de l'intégrité de l'écosystème.		
Unité de mesure KPI	Pourcentage de variation (en %)	Méthode de calcul du KPI	Pourcentage de variation du nombre de population, calculé sur une période de trois ans
Sources de données	Programmes de surveillance des TFCA et des États membres, inventaires de la faune sauvage		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.		
Méthode de collecte des données	Relevés terrestres et aériens, suivi, méthodologies spécifiques aux espèces, décompte direct	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel
Types de niveaux de désagrégation	TFCA, espèces	Valeur de désagrégation	Pourcentage de variation par TFCA et par espèce
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par	Signe:		Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 1.5 a - Score de l'outil d'évaluation des performances des TFCA (PAT)¹⁴

Objectif pertinent :	Objectif 1. Gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 1.1. Planification intégrée des paysages terrestres et marins transfrontaliers appliquée aux TFCA de la SADC
Résultats pertinents :	Résultat 1.1.1. Élaboration et mise en œuvre de plans transfrontaliers efficaces d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans les TFCA

IDENTIFIANT	1.5a		
Intitulé du KPI	Score de l'outil d'évaluation des performances des TFCA (PAT)		
Définition du KPI	<p>Cet indicateur mesure la performance des aires protégées (AP) au sein des TFCA à l'aide de l'outil d'évaluation standardisé, PAT, qui comprend huit domaines de performance clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planification conjointe • Dispositions institutionnelles • Financement durable • Harmonisation des politiques • Dynamique du paysage • Gestion intégrée • Développement intégré • Gestion des flux des avantages. <p>Ces domaines de performance clés sont évalués et notés dans la carte de pointage équilibrée de l'évaluation des performances de développement des TFCA.</p>		
Unité de mesure KPI	Score PAT (exprimé en pourcentage ou en note catégorique).	Méthode de calcul du KPI	Total des points marqués en pourcentage du score maximum possible.
Sources de données	Rapports d'évaluation PAT, rapports TFCA, rapports d'évaluation externe et rapports d'audit complétés.		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.		
Méthode de collecte des données	Auto-évaluation participative par les TFCA et les États membres, validation externe.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel
Types de niveaux de désagrégation	TFCA	Valeur de désagrégation	Score par TFCA
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signé:	Date:
Commentaires / Notes			

¹⁴ Sachant que différentes TFCA rendent compte de différentes mesures de performance/d'efficacité de gestion, cet indicateur est divisé en deux : les TFCA qui subissent le processus PAT rendent compte de 1.5a et les TFCA qui subissent le processus METT rendent compte de 1.5b.

Indicateur 1.5b - Score de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT)¹⁵

Objectif pertinent :	Objectif 1. Gestion intégrée et efficace des paysages terrestres et marins transfrontaliers
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 1.1. Planification intégrée des paysages terrestres et marins transfrontaliers appliquée aux TFCA de la SADC
Résultats pertinents :	Résultat 1.1.1. Élaboration et mise en œuvre de plans transfrontaliers efficaces d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans les TFCA

IDENTIFIANT	1.5b		
Intitulé du KPI	Score de l'outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT)		
Définition du KPI	<p>Cet indicateur mesure la performance des aires protégées (AP) au sein des TFCA en utilisant l'outil d'évaluation standardisé, PAT, qui comprend les éléments suivants : statut juridique, objectifs des aires protégées, réglementations/contrôles des aires protégées, planification de l'utilisation des terres/mers adjacentes, conception des aires protégées, démarcation des limites des aires protégées, planification de la gestion, plan de travail régulier, inventaire des ressources, effectifs du personnel, connaissances et compétences, budget actuel, sécurité du budget, gestion du budget, équipement et installations, application de la loi, systèmes de protection, sécurité du personnel, recherche, suivi et évaluation, gestion des ressources, changement climatique, captage du carbone, services écosystémiques, éducation et sensibilisation, voisins étatiques et commerciaux, opérateurs touristiques commerciaux, frais, installations et services aux visiteurs, populations autochtones, communautés locales, avantages pour les moyens de subsistance, menaces, connectivité, état des valeurs naturelles et état des valeurs culturelles.</p> <p>Ces domaines de performance clés sont évalués et notés dans l'outil METT</p>		
Unité de mesure KPI	Score METT (exprimé en pourcentage ou en note catégorique).	Méthode de calcul du KPI	Total des points marqués en pourcentage du score maximum possible.
Sources de données	Rapports d'évaluation METT, rapports TFCA, rapports d'évaluation externe et rapports d'audit achevés.		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.		
Méthode de collecte des données	Auto-évaluation participative par les TFCA et les États membres, validation externe.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel
Types de niveaux de désagrégation	TFCA	Valeur de désagrégation	Score par TFCA
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réserve à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

¹⁵ Sachant que différentes TFCA rendent compte de différentes mesures de performance/d'efficacité de gestion, cet indicateur est divisé en deux : les TFCA qui subissent le processus PAT rendent compte de 1.5a et les TFCA qui subissent le processus METT rendent compte de 1.5b.

Indicateurs de l'Objectif 2

Indicateur 2.1 – Nombre d'activités ou d'initiatives génératrices de revenus mises en place et soutenues

Objectif pertinent :	Objectif 2. Amélioration du bien-être et des moyens de subsistance des populations grâce à l'agriculture, à la faune, à la pêche, à la sylviculture, au tourisme et à d'autres secteurs
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 2.1. Les opportunités d'emploi et de subsistance dans les économies verte, bleue et circulaire sont garanties et développées. Résultat 2.2. L'assistance technique au développement et à l'expansion des petites entreprises et des coopératives dans les économies verte, bleue et circulaire est débloquée.
Résultats pertinents :	Résultat 2.1.1. Un environnement commercial favorable est établi et les liens commerciaux créés pour les populations vivant dans et autour des TFCA sont débloqués.

IDENTIFIANT	2.1		
Intitulé du KPI	Nombre d'activités ou d'initiatives génératrices de revenus établies et soutenues		
Définition du KPI	Cet indicateur mesure le nombre total d'activités génératrices de revenus (AGR) ou de moyens de subsistance mis en place et/ou soutenus au sein des TFCA durant la période considérée. Ces activités visent à améliorer les moyens de subsistance locaux, à réduire la dépendance à l'égard de l'exploitation non durable des ressources et à renforcer l'engagement communautaire dans les TFCA.		
Unité de mesure KPI	Nombre d'AGR ou d'initiatives	Méthode de calcul du KPI	Décompte
Sources de données	Rapports de mise en œuvre et d'avancement des TFCA, documentation des partenaires de développement communautaire, données de suivi des partenaires		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports établis par les pays coordonnateurs et les États membres.		
Méthode de collecte des données	Vérification sur le terrain des AGR et des initiatives, rapports et enquêtes communautaires et examen de la documentation d'appui.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel
Types de niveaux de désagrégation	TFCA, type d'AGR et statut (établi, soutenu)	Valeur de désagrégation	Nombre par type/statut TFCA/AGR
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réserve à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 2.2 – Nombre de cadres législatifs, administratifs et politiques visant à garantir un partage juste et équitable des bénéfices adoptés/mis en œuvre

Objectif pertinent :	Objectif 2. Amélioration du bien-être et des moyens de subsistance des populations grâce à l'agriculture, à la faune, à la pêche, à la sylviculture, au tourisme et à d'autres secteurs
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 2.1. Les opportunités d'emploi et de subsistance dans les économies verte, bleue et circulaire sont garanties et développées. Résultat 2.3. La diversité des produits et expériences touristiques durables accroît l'attractivité et la valeur des TFCA en tant que destinations touristiques.
Résultats pertinents :	Résultat 2.3.1 Programme de développement du marché des TFCA mis en œuvre dans toutes les TFCA Résultat 2.3.3 Les opportunités du Programme d'inclusion économique rurale dans les chaînes de valeur du tourisme sont identifiées et débloquées

IDENTIFIANT	2.2		
Intitulé du KPI	Nombre de cadres législatifs, administratifs et politiques visant à garantir un partage juste et équitable des bénéfices adoptés/mis en œuvre		
Définition du KPI	Cet indicateur mesure le nombre de lois, de politiques, d'accords ou de mesures administratives officiellement adoptés ou mis en œuvre pour promouvoir le partage juste et équitable des bénéfices découlant des ressources naturelles, des initiatives de conservation et des activités TFCA. Les cadres pourraient porter sur : l'accès et le partage des bénéfices, les mécanismes de partage des revenus et les accords transfrontaliers de partage des bénéfices.		
Unité de mesure KPI	Nombre de cadres adoptés/mis en œuvre	Méthode de calcul du KPI	Décompte
Sources de données	Journaux officiels, documents juridiques et documents de politique officielle, accords et protocoles TFCA, rapports des États membres, comptes rendus des réunions des structures de gouvernance TFCA		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.		
Méthode de collecte des données	Vérification des cadres, rapports de programme et enquêtes, et examen de la documentation d'appui.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel
Types de niveaux de désagrégation	TFCA, État membre, statut (adopté / mis en œuvre)	Valeur de désagrégation	Nombre de cadres par TFCA / État membre / statut
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 2.3a – Nombre de stratégies de gestion des conflits entre l'homme et la faune sauvage en place

	Objectif 2. Amélioration du bien-être et des moyens de subsistance des populations grâce à l'agriculture, à la faune, à la pêche, à la sylviculture, au tourisme et à d'autres secteurs
Objectif pertinent :	Également, la cible 4 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal : Prendre des mesures urgentes en matière de gestion en vue de faire cesser l'extinction d'origine humaine des espèces menacées connues... et gérer efficacement les interactions entre l'homme et la faune de manière à limiter les conflits liés à leur coexistence.
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 2.4. Atténuation efficace et durable des menaces, des conflits et des risques pour les communautés locales vivant dans et autour des TFCA.
Résultats pertinents :	Résultat 2.4.1 Les conflits entre l'homme et la faune sauvage sont atténués grâce à la mise en œuvre d'approches fondées sur des données probantes en matière de coexistence pacifique au sein des TFCA

IDENTIFIANT	2.3a		
Intitulé du KPI	Nombre de stratégies de gestion des conflits entre l'homme et la faune sauvage en place		
Définition du KPI	<p>Cet indicateur suit le nombre de stratégies ou de plans d'action officiels élaborés et adoptés pour gérer les conflits homme-faune sauvage (CHF) au sein TFCA. Ces stratégies visent à prévenir, atténuer et résoudre les conflits entre les communautés locales et la faune sauvage, tout en favorisant la coexistence, la sécurité humaine et la conservation de la faune sauvage.</p> <p>Les stratégies peuvent être nationales, infranationales, spécifiques à une TFCA, ou communautaires, et peuvent inclure des cadres pour : la prévention des conflits (par exemple, clôtures, zones tampons, planification de l'utilisation des terres), des mécanismes de réponse rapide et de compensation, l'engagement et la sensibilisation de la communauté, ainsi que des garanties de moyens de subsistance et des régimes d'assurance.</p>		
Unité de mesure KPI	Nombre de stratégies	Méthode de calcul du KPI	Décompte
Sources de données	<p>Rapports de gestion et plans stratégiques des TFCA, rapports des ministères des États membres et des agences compétentes, plans d'action des collectivités locales</p> <p>À mesure que l'indicateur de la cible 4 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal est mis à l'essai et adopté, cet indicateur devrait évoluer pour assurer la cohérence.</p>		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.		
Méthode de collecte des données	Examen des documents de politique et de stratégie, consultations et entretiens avec les parties prenantes, vérification sur le terrain de la mise en œuvre et compilation des rapports des États membres et des partenaires.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Biennal
Types de niveaux de désagrégation	TFCA, État membre, statut (développé, approuvé, mis en œuvre)	Valeur de désagrégation	Nombre de stratégies par TFCA / État membre / statut
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réserve à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 2.3b – Nombre de cas de conflits homme-faune sauvage (CHF)

Objectif pertinent :	Objectif 2. Amélioration du bien-être et des moyens de subsistance des populations grâce à l'agriculture, à la faune, à la pêche, à la sylviculture, au tourisme et à d'autres secteurs
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 2.4. Atténuation efficace et durable des menaces, des conflits et des risques pour les communautés locales vivant dans et autour des TFCA.
Résultats pertinents :	Résultat 2.4.1 Les conflits entre l'homme et la faune sauvage sont atténués grâce à la mise en œuvre d'approches fondées sur des données probantes en matière de coexistence pacifique au sein des TFCA

IDENTIFIANT	2.3b		
Intitulé du KPI	Nombre de cas de conflits entre l'homme et la faune sauvage (CHF)		
Définition du KPI	<p>Cet indicateur mesure le nombre total d'incidents de conflits homme-faune (CHF) signalés survenant dans les TFCA sur une période donnée. Les CHF incluent les situations où les interactions entre les personnes et la faune sauvage ont des répercussions négatives sur les moyens de subsistance, les biens, les cultures, le bétail, la sécurité humaine ou le bien-être de la faune.</p> <p>Les types de conflits peuvent inclure le pillage des cultures, la prédatation du bétail, les blessures ou les décès humains, les meurtres ou les persécutions de la faune sauvage en représailles, les dommages aux infrastructures ou aux sources d'eau, la mortalité de la faune sauvage due à l'activité humaine (par exemple, le piégeage, l'empoisonnement).</p>		
Unité de mesure KPI	Nombre d'instances de CHF	Méthode de calcul du KPI	Décompte
Sources de données	Systèmes de surveillance CHF au niveau local/national/TFCA, bases de données d'incidents, rapports des partenaires.		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.		
Méthode de collecte des données	Recueil des rapports d'incidents directs, vérification sur le terrain, entretiens avec les parties prenantes lors de la surveillance de routine	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel
Types de niveaux de désagrégation	TFCA, État membre, type d'incident	Valeur de désagrégation	Nombre d'incidents par TFCA, État membre, type d'incident
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réserve à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par	Signe:		Date:
Commentaires / Notes			

Indicateurs de l'Objectif 3

Indicateur 3.1 – Nombre de stratégies d'harmonisation des politiques

Objectif pertinent :	Objectif 3. Renforcement de la gouvernance, des partenariats multisectoriels et de l'intégration régionale
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 3.1. La volonté politique en faveur du développement des TFCA est renforcée dans tous les domaines.
Résultats pertinents :	Résultat 3.1.3. Établissement et développement de TFCA intégrées dans la législation nationale des États membres

IDENTIFIANT	3.1					
Intitulé du KPI	Nombre de stratégies d'harmonisation des politiques					
Définition du KPI	Cet indicateur suit le nombre de stratégies d'harmonisation des politiques qui ont été élaborées, approuvées et mises en œuvre.					
Unité de mesure KPI	Stratégies	Méthode de calcul du KPI	Décompte du nombre de stratégies visant à harmoniser les politiques			
Sources de données	Documents de programme des unités TFCA et des États membres. Il peut s'agir de rapports officiels, de journaux officiels, de documents publics, de rapports internes ou de comptes rendus de réunions.					
Responsabilité	Les TFCA sont informées par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA, les États membres indiquant où l'harmonisation se produit au niveau national, ce qui devrait être le cas dans la majorité des cas.					
Méthode de collecte des données	Examen et vérification des documents officiels, et évaluation de l'état des documents.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Trimestriel. Il n'est pas prévu que les stratégies soient élaborées sur une base trimestrielle, mais comme les données seront basées sur la mise en œuvre progressive et continue, cet indicateur pourra faire l'objet de rapports réguliers.			
Types de niveaux de désagrégation	TFCA, statut (développé/approuvé/mis en œuvre)	Valeur de désagrégation	Stratégies par TFCA, statut			
Année de référence	2025	Valeur de référence				
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2				

Réserve à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signé:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 3.2a – Nombre de plateformes de gouvernance multipartites efficaces

Objectif pertinent :	Objectif 3. Renforcement de la gouvernance, des partenariats multisectoriels et de l'intégration régionale
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 3.3. Un dialogue multipartite sur l'évolution des TFCA aux niveaux national et régional est établi.
Résultats pertinents :	Résultat 3.3.1. Développement et opérationnalisation de plateformes de gouvernance multipartites efficaces pour soutenir la mise en œuvre ultérieure des TFCA.

IDENTIFIANT	3.2a		
Intitulé du KPI	Nombre de plateformes de gouvernance multipartites efficaces		
Définition du KPI	Cet indicateur clé de performance est un indicateur composite qui examine si les structures de gouvernance des TFCA sont effectivement inclusives, incluant les femmes et les peuples autochtones dans les processus de prise de décision, ainsi que le partage d'informations multidirectionnel sur l'engagement efficace des parties prenantes.		
Unité de mesure KPI	Composite	Méthode de calcul du KPI	En combinant les indicateurs 3.2b et 3.2c, le décompte sera le nombre de TFCA qui ont atteint leur objectif pour chaque 3.2b et 3.2c.
Sources de données	Documents du Programme et procès-verbaux des réunions		
Responsabilité	Unité TFCA		
Méthode de collecte des données	Examen et vérification des documents officiels	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Trimestriel
Types de niveaux de désagrégation	Pays, genre, communautés autochtones, national, régional.	Valeur de désagrégation	Indicateur composite par pays, genre, communautés autochtones, national, régional.
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	
Déterminé par agrégation une fois que chaque TFCA a défini ses objectifs			

Réserve à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 3.2 b – Nombre de stratégies d'engagement des parties prenantes

Objectif pertinent :	Objectif 3. Renforcement de la gouvernance, des partenariats multisectoriels et de l'intégration régionale
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 3.3. Un dialogue multipartite sur l'évolution des TFCA aux niveaux national et régional est établi.
Résultats pertinents :	Résultat 3.3.1. Élaboration et mise en place de plateformes de gouvernance multipartites efficaces pour soutenir la mise en œuvre ultérieure des TFCA.

IDENTIFIANT	3.2b					
Intitulé du KPI	Nombre de stratégies d'engagement des parties prenantes					
Définition du KPI	Cet indicateur clé de performance contribue à un indicateur composite qui examine si les structures de gouvernance des TFCA incluent les femmes et les peuples autochtones dans les processus de prise de décision, ainsi que dans le partage d'informations multidirectionnel sur l'engagement efficace des parties prenantes.					
Unité de mesure KPI	Stratégies	Méthode de calcul du KPI		Décompte simple		
Sources de données	Documentation du Programme TFCA					
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.					
Méthode de collecte des données	Soumission des rapports de programme à l'Unité TFCA de la SADC	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Base trimestrielle			
Types de niveaux de désagrégation	TFCA, national et régional, et statut (conçu, approuvé, mis en œuvre)	Valeur de désagrégation	Stratégies par TFCA, nationales et régionales, et statut			
Année de référence	2025	Valeur de référence				
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2				

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 3.2c – Intégration des parties prenantes sous-représentées dans les plateformes de gouvernance

Objectif pertinent :	Objectif 3. Renforcement de la gouvernance, des partenariats multisectoriels et de l'intégration régionale
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 3.3. Un dialogue multipartite sur l'évolution des TFCA aux niveaux national et régional est établi.
Résultats pertinents :	Résultat 3.3.1. Développement et opérationnalisation de plateformes de gouvernance multipartites efficaces pour soutenir la mise en œuvre ultérieure des TFCA.

IDENTIFIANT	3.2c			
Intitulé du KPI	Intégration des parties prenantes sous-représentées dans les plateformes de gouvernance			
Définition du KPI	Cet indicateur clé de performance examine si les structures de gouvernance des TFCA incluent diverses parties prenantes dans les processus de prise de décision, ainsi que le partage d'informations multidirectionnelles sur l'engagement efficace des parties prenantes.			
Unité de mesure KPI	Groupes de parties prenantes	Méthode de calcul du KPI	Chaque TFCA doit identifier les principaux groupes d'acteurs jusqu'alors sous-représentés dans son contexte. Il peut s'agir des femmes, des jeunes, des populations autochtones, des migrants, des personnes handicapées ou de groupes ethniques ou linguistiques spécifiques. L'intégration de ces groupes dans les structures de gouvernance sera ensuite suivie conformément aux objectifs fixés par chaque TFCA.	
Sources de données	Procès-verbaux des réunions et composition du conseil d'administration.			
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.			
Méthode de collecte des données	Examen et vérification des documents officiels	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Trimestriel, avec une étude de cas par an sur la gouvernance inclusive	
Types de niveaux de désagrégation	TFCA	Valeur de désagrégation	Groupes de parties prenantes par TFCA	
Année de référence	2025	Valeur de référence		
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2		

Réserve à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 3.3 – Nombre d'initiatives de dialogue multipartite dans les TFCA

Objectif pertinent :	Objectif 3. Renforcement de la gouvernance, des partenariats multisectoriels et de l'intégration régionale
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 3.3. Un dialogue multipartite sur l'évolution des TFCA aux niveaux national et régional est établi.
Résultats pertinents :	Résultat 3.3.2 Poursuite du développement du réseau TFCA et des communautés de pratique soutenues pour améliorer la communication et la coopération, établir des partenariats et des réseaux et renforcer la coordination des donateurs.

IDENTIFIANT	3.3		
Intitulé du KPI	Nombre d'initiatives de dialogue multipartite		
Définition du KPI	Cet indicateur clé de performance examine le nombre d'initiatives de dialogue multipartite qui ont lieu chaque trimestre		
Unité de mesure KPI	Initiatives	Méthode de calcul du KPI	Nombre d'initiatives, qui pourraient être des événements d'apprentissage COP, la création de groupes de travail thématiques ou des événements régionaux pour partager les leçons apprises.
Sources de données	Documents du Programme		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.		
Méthode de collecte des données	Examen et vérification des documents officiels	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Trimestriel
Types de niveaux de désagrégation	National, régional, thématique	Valeur de désagrégation	
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par	Signe:		Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 3.4 – Indice d'harmonisation des politiques

Objectif pertinent :	Objectif 3. Renforcement de la gouvernance, des partenariats multisectoriels et de l'intégration régionale
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 3.2. Meilleure harmonisation des cadres politiques et juridiques de gestion des TFCA
Résultats pertinents :	Indicateur de niveau de résultat

IDENTIFIANT	3.4		
Intitulé du KPI	Indice d'harmonisation des politiques		
Définition du KPI	Indicateur composite qui mesurera l'harmonisation des politiques de chaque État membre de la SADC		
Unité de mesure KPI	Harmonisation des politiques	Méthode de calcul du KPI	En s'appuyant sur les outils existants en matière d'harmonisation, tels que le PAT, un indice sera développé pour calculer ce KPI.
Sources de données	Rapports des États membres, y compris les journaux officiels		
Responsabilité	États membres		
Méthode de collecte des données	À développer conjointement avec l'indice	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuellement
Types de niveaux de désagrégation	À déterminer dans le cadre du processus de co-développement	Valeur de désagrégation	
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateurs de l'Objectif 4

Indicateur 4.1 – Budget annuel total disponible pour la mise en œuvre du Programme TFCA de la SADC

Objectif pertinent :	Objectif 4. Financement durable à long terme pour les TFCA assuré
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 4.1 Renforcement des capacités à garantir un financement durable pour les TFCA
Résultats pertinents :	Indicateur de niveau de résultat

IDENTIFIANT	4.1		
Intitulé du KPI	Budget annuel total disponible pour la mise en œuvre du Programme TFCA de la SADC		
Définition du KPI	Cet indicateur clé de performance mesure le budget disponible pour la mise en œuvre du Programme TFCA de la SADC, à l'exclusion des budgets des TFCA individuels.		
Unité de mesure KPI	USD, milliers	Méthode de calcul du KPI	Dépenses réelles du Programme TFCA de la SADC, plus soutien en nature aux activités programmatiques des États membres, des ONG et des PIC.
Sources de données	États financiers vérifiés et soutien en nature documenté. Une lettre de soutien signée de l'organisation concernée constitue une preuve suffisante (par exemple, une lettre des États membres précisant les postes financés par les TFCA ou les déplacements couverts par le montant spécifié), à condition que ce soutien soit vérifié par l'Unité TFCA de la SADC.		
Responsabilité	Conseiller TFCA		
Méthode de collecte des données	Examen du rapport financier annuel, déjà validé par un audit indépendant	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel
Types de niveaux de désagrégation	Source de financement : États membres, PIC, ONG Direct et en nature	Valeur de désagrégation	Milliers d'USD par source de financement, direct et en nature
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé		Non approuvé	
Date de décision				
Budget approuvé				
Approuvé par		Signe:	Date:	
Commentaires / Notes				

Indicateur 4.2 – Budget annuel total disponible pour la mise en œuvre de chaque TFCA

Objectif pertinent :	Objectif 4. Financement durable à long terme pour les TFCA assuré
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 4.1 Renforcement des capacités à garantir un financement durable pour les TFCA
Résultats pertinents :	Indicateur de niveau de résultat

IDENTIFIANT	4.2		
Intitulé du KPI	Budget annuel total disponible pour la mise en œuvre de chaque TFCA		
Définition du KPI	Cet indicateur regroupe les budgets de toutes les TFCA		
Unité de mesure KPI	USD	Méthode de calcul du KPI	Le budget total de chaque TFCA sera calculé et inclura les budgets des activités du Programme TFCA de la SADC ainsi que ceux de chaque aire protégée qui fait partie des TFCA, mais exclura les initiatives communautaires ou autres qui se situent dans les limites des TFCA mais ne contribuent pas directement à leurs résultats ou réalisations.
Sources de données	Rapports financiers vérifiés et documentation budgétaire supplémentaire du Programme		
Responsabilité	Les gestionnaires des TFCA et les États membres, coordonnés par le conseiller TFCA		
Méthode de collecte des données	Les gestionnaires des TFCA contacteront toutes les parties prenantes sur une base trimestrielle pour obtenir les chiffres des dépenses sur une base annuelle ou trimestrielle, en fonction de leurs cycles de reporting.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Collectées annuellement, les contributions étant échelonnées en fonction de l'exercice financier de chaque partie prenante concernée.
Types de niveaux de désagrégation	Par hectare de zone protégée, pour les catégories A et B	Valeur de désagrégation	USD par hectare de zone protégée pour les catégories A et B
Année de référence	2025	Valeur de référence	

Réserve à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé
Date de décision		
Budget approuvé		
Approuvé par		Signe:
Commentaires / Notes		

Indicateur 4.3 – Pourcentage de l'objectif de financement du mécanisme de financement des TFCA de la SADC atteint

Objectif pertinent :	Objectif 4. Financement durable à long terme pour les TFCA assuré
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 4.2 Facilité de financement des TFCA de la SADC (FF) dotée de capacités et de capitaux
Résultats pertinents :	Indicateur de niveau de résultat

IDENTIFIANT	4.3		
Intitulé du KPI	Pourcentage de l'objectif de financement du mécanisme de financement des TFCA de la SADC atteint		
Définition du KPI	Cet indicateur clé de performance examine les niveaux de financement obtenus par le mécanisme de financement des TFCA de la SADC.		
Unité de mesure KPI	USD	Méthode de calcul du KPI	Les calculs seront effectués sur la base des contrats signés de financement engagé.
Sources de données	Montant total de tous les contrats signés engagés au cours d'une année.		
Responsabilité	Unité TFCA de la SADC		
Méthode de collecte des données	Les contrats signés seront compilés annuellement, les montants engagés étant comptabilisés pour chaque année spécifique.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuellement
Types de niveaux de désagrégation	Nombre de contrats	Valeur de désagrégation	USD par contrat
Année de référence	2026	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réserve à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signé:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 4.4 – Nombre de sources de financement

Objectif pertinent :	Objectif 4. Financement durable à long terme pour les TFCA assuré
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 4.3. Des pipelines de projets TFCA sont élaborées et des mesures de promotion des investissements publics et privés de grande envergure sont entreprises.
Résultats pertinents :	Indicateur de niveau de résultat

IDENTIFIANT	4.4		
Intitulé du KPI	Nombre de sources de financement		
Définition du KPI	Dans le but de mesurer la diversité du financement des TFCA, cette étude examinera le nombre de sources de financement obtenues par le Programme TFCA de la SADC et les TFCA individuelles.		
Unité de mesure KPI	Nombre de sources de financement	Méthode de calcul du KPI	À partir des données recueillies pour les deux indicateurs 4.1 et 4.2, un décompte des différentes sources de financement sera effectué.
Sources de données	États financiers vérifiés et budgets du Programme.		
Responsabilité	Unité TFCA de la SADC		
Méthode de collecte des données	Cet indicateur utilise les données collectées pour les indicateurs 4.1 et 4.2, et ajoute simplement un niveau de décompte basé sur la source.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel, avec une étude de cas par an sur des modèles innovants.
Types de niveaux de désagrégation	TFCA Sources : Financement direct des États membres, aide en nature des États membres, autres aides en nature, PIC, ONG, secteur privé, programme communautaire. Modèle innovant	Valeur de désagrégation	Décompte par TFCA, sources et modèle innovant
Année de référence	2026	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réervé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 4.5 – Nombre de stratégies financières

Objectif pertinent :	Objectif 4. Financement durable à long terme pour les TFCA assuré
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 4.1. Renforcement des capacités à garantir un financement durable pour les TFCA
Résultats pertinents :	Résultat 4.1.2. Capacité technique pour l'élaboration de propositions et de plans d'affaires.

IDENTIFIANT	4.5		
Intitulé du KPI	Nombre de stratégies financières développées		
Définition du KPI	Cet indicateur compte le nombre d'organismes de crédit à l'exportation dotés de stratégies financières.		
Unité de mesure KPI	Stratégies	Méthode de calcul du KPI	Chaque TFCA soumettra une stratégie financière, si elle en a une.
Sources de données	Documents du Programme		
Responsabilité	Conseiller TFCA de la SADC		
Méthode de collecte des données	Recueil de stratégies financières	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuellement
Types de niveaux de désagrégation	TFCA	Valeur de désagrégation	Stratégies par TFCA
Année de référence	2026	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signé:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateurs de l'Objectif 5

Indicateur 5.1 – Nombre de TFCA passant de la catégorie C à la catégorie B ou A

Objectif pertinent :	Objectif 5. Renforcement des compétences et des capacités et amélioration de la gestion des connaissances
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 5.3. La gestion des connaissances, le suivi et l'amélioration continue sont soutenus dans les TFCA et entre elles.
Résultats pertinents :	Résultat 5.3.2. Faciliter le processus de création officielle et de mise en œuvre des TFCA.

IDENTIFIANT	5.1		
Intitulé du KPI	Nombre de TFCA passant de la catégorie C à la catégorie B ou A		
Définition du KPI	Cet indicateur examine les progrès des TFCA vers leur création officielle et leur opérationnalisation effective ou leur première inclusion.		
Unité de mesure KPI	TFCA	Méthode de calcul du KPI	Un simple décompte de chaque TFCA qui a été nouvellement créée ou déplacée vers une catégorie de plus grande formalisation.
Sources de données	Documents du Programme TFCA de la SADC		
Responsabilité	Unité TFCA de la SADC		
Méthode de collecte des données	Transcrire dans le système de S&E tout changement survenu au niveau de l'établissement ou de la catégorisation des TFCA	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Annuel
Types de niveaux de désagrégation	Catégorie TFCA (A, B et C)	Valeur de désagrégation	TFCA par catégorie
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par	Signe:		Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 5.2 – Nombre d'événements d'apprentissage par les pairs organisés

Objectif pertinent :	Objectif 5. Renforcement des compétences et des capacités et amélioration de la gestion des connaissances
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 5.1. Le développement du capital humain dans les TFCA repose sur des approches ciblées et innovantes.
Résultats pertinents :	Résultat 5.3.1. Apprentissage, échange d'informations et de connaissances.

IDENTIFIANT	5.2		
Intitulé du KPI	Nombre d'événements d'apprentissage par les pairs organisés		
Définition du KPI	Cet indicateur compte le nombre d'événements d'apprentissage organisés à la fois par le Programme TFCA de la SADC et par les TFCA individuelles.		
Unité de mesure KPI	Événements d'apprentissage	Méthode de calcul du KPI	Nombre total de tous les événements d'apprentissage organisés.
Sources de données	Documentation du Programme, rapports d'activités, registres de présence		
Responsabilité	Unité TFCA de la SADC		
Méthode de collecte des données	Lorsqu'un événement d'apprentissage a été mené, un rapport sur l'événement est envoyé à l'Unité TFCA de la SADC, ce qui servira de preuve pour le calcul de l'indicateur.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Trimestriel
Types de niveaux de désagrégation	Régional, local	Valeur de désagrégation	Événements d'apprentissage par géographie (régionale, locale)
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 5.3 – Nombre de documents de recherche commandés par le Programme TFCA de la SADC

Objectif pertinent :	Objectif 5. Renforcement des compétences et des capacités et amélioration de la gestion des connaissances
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 5.2. Recherche-développement conjoints des TFCA Résultat 5.2.2. Renforcer les liens entre la recherche et les praticiens dans toutes les disciplines
Résultats pertinents :	Résultat 5.2.3. Créer des opportunités de recherche-développement professionnel pour les étudiants de l'enseignement supérieur basés dans la région.

IDENTIFIANT	5.3		
Intitulé du KPI	Nombre d'articles de recherche		
Définition du KPI	<p>Cet indicateur suit le nombre d'articles de recherche produits qui sont pertinents pour les TFCA et contribuent à la production, au partage ou à l'application de connaissances liées à la biodiversité, à la conservation, aux systèmes socio-écologiques, à la résilience climatique, au développement durable et à la gestion communautaire des ressources naturelles.</p> <p>Il reflète les progrès réalisés dans le renforcement des réseaux de recherche collaborative, le rapprochement entre la science et la pratique et la promotion du développement académique et professionnel dans la région de la SADC.</p> <p>Les articles de recherche peuvent inclure des articles de revues à comité de lecture, des actes de conférence, des thèses ou des mémoires (en particulier rédigés par des étudiants régionaux), des notes techniques et politiques appuyées par des recherches, des publications conjointes entre praticiens et institutions universitaires.</p>		
Unité de mesure KPI	Publications	Méthode de calcul du KPI	Décompte
Sources de données	Bases de données en ligne de publications académiques		
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.		
Méthode de collecte des données	Chaque trimestre, une recherche sur Google Scholar pour les noms de chaque TFCA, ainsi qu'une requête aux responsables des TFCA avec une demande d'articles seront envoyées, et chaque publication numérisée sera vérifiée pour sa pertinence.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Trimestriel
Types de niveaux de désagrégation	Commandé par les TFCA ou le Programme TFCA	Valeur de désagrégation	Publications des TFCA
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signé:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 5.4 – Étude de cas présentant l'intégration réussie des connaissances autochtones dans le travail des TFCA

Objectif pertinent :	Objectif 5. Renforcement des compétences et des capacités et amélioration de la gestion des connaissances
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 5.1. Le développement du capital humain dans les TFCA repose sur des approches ciblées et innovantes.
Résultats pertinents :	Résultat 5.3.1. Apprentissage, échange d'informations et de connaissances.

IDENTIFIANT	5.4					
Intitulé du KPI	Étude de cas présentant l'intégration réussie des connaissances autochtones dans le travail des TFCA					
Définition du KPI	Cet indicateur développera les bonnes pratiques qui ont eu lieu au sein des TFCA sur l'intégration des connaissances autochtones et l'inclusion des populations autochtones.					
Unité de mesure KPI	Les peuples autochtones et le savoir	Méthode de calcul du KPI		Une étude de cas sera générée sur la base des rapports d'activité existants des TFCA		
Sources de données	Documentation et rapports du Programme					
Responsabilité	TFCA par le biais de rapports coordonnés par le conseiller TFCA.					
Méthode de collecte des données	Entretiens avec le personnel du Programme et les détenteurs de connaissances autochtones	Fréquence et calendrier de la collecte des données		Annuel, selon convenance et plan de travail.		
Types de niveaux de désagrégation	Aucun	Valeur de désagrégation		Aucun		
Année de référence	2025	Valeur de référence				
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2				

Réservé à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signe:	Date:
Commentaires / Notes			

Indicateur 5.5 – Nombre de personnes formées

Objectif pertinent :	Objectif 5. Renforcement des compétences et des capacités et amélioration de la gestion des connaissances
Résultat stratégique pertinent :	Résultat 5.1. Le développement du capital humain dans les TFCA repose sur des approches ciblées et innovantes.
Résultats pertinents :	Résultat 5.1.2. Mise en œuvre de programmes de formation fondés sur une analyse des besoins de formation (AFT) intersectorielle actualisée et élargie.

IDENTIFIANT	5.5		
Intitulé du KPI	Nombre de personnes formées		
Définition du KPI	Cet indicateur couvrira toutes les formations dispensées dans le cadre du Programme TFCA, sur la base de l'analyse des besoins de formation. Il s'agira de formations accréditées et non accréditées sur des sujets pertinents pour le Programme TFCA de la SADC.		
Unité de mesure KPI	Des gens formés.	Méthode de calcul du KPI	Les participants à toutes les formations TFCA seront regroupés
Sources de données	Registres de présence, programmes d'études, documentation de programme telle que rapports et ordres du jour.		
Responsabilité	Unité TFCA de la SADC avec les États membres et les gestionnaires des TFCA		
Méthode de collecte des données	Des rapports d'activité réguliers serviront de base à la collecte de données pour cet indicateur.	Fréquence et calendrier de la collecte des données	Trimestriel
Types de niveaux de désagrégation	Genre	Valeur de désagrégation	Aucun
Année de référence	2025	Valeur de référence	
Cibles	Ligne de base +1	Ligne de base +2	

Réserve à l'usage du bureau

Décision	Approuvé	Non approuvé	
Date de décision			
Budget approuvé			
Approuvé par		Signé:	Date:
Commentaires / Notes			

ANNEXE 2 : OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

Tableau de bord équilibré de l'évaluation des performances de développement (PAT) des TFCA

Cet outil de collecte et d'évaluation de données est pertinent pour l'indicateur 1.5a.

No.	Indicateur clé de performance	Variables	Valeur (%)	Score (année)	Score (année)	Score (Année +2)	Objectif (Année +4)	
Domaine clé de performance (KPA) (1) – Planification conjointe								
1.1	Document de motivation (MD)	Réunion intergouvernementale	5					
		Projet de MD	5					
		Médecin agréé	15					
		Sous-total	25					
1.2	Plan de développement intégré (PDI)	Limites définies	2					
		Cadre juridique	3					
		Engagement des parties prenantes	2,5					
		Projet de PDI	7,5					
		IDP approuvé	10					
		Sous-total	25					
1.3	Plans d'aires protégées alignés	Examen des plans	5					
		Projet de plans révisés	5					
		Plans approuvés	15					
		Sous-total	25					
1.4	Déploiement détaillé du PDI	Plan(s) d'affaires stratégique(s)	7,5					
		Plan(s) d'affaires annuel(s)	7,5					
		Revue(s) annuelle(s)	5					
		Rapport(s) annuel(s)	5					
		Sous-total	25					
			Sous-score	100				
KPA (2) – Dispositions institutionnelles								
2.1	Protocole d'accord	Discussions formelles et RoD	2					
		Projet de protocole d'accord	3					
		Protocole d'accord approuvé	10					
		IC nommé	3					
		Structures intérimaires	7					
		Sous-total	25					
2.2	Traité	Discussions formelles et RoD	2					
		Équipe de rédaction nommée	3					
		Projet de traité	5					
		Traité finalisé lié	5					
		Traité signé	10					
		Sous-total	25					
2.3	Structures formalisées conjointes	Structures désignées	5					
		Réunions (procès-verbaux)	10					
		Rapports	10					
		Sous-total	25					

No.	Indicateur clé de performance	Variables	Valeur (%)	Score (année)	Score (année)	Score (Année +2)	Objectif (Année +4)	
2.4	Entité juridique	Discussions formelles et RoD	2					
		Projet d'accord sur l'agriculture / Constitution	3					
		Signature de l'Accord d'association / Constitution	10					
		Administrateur / Conseil nommé	5					
		Réunions ordinaires (procès-verbaux)	5					
		Sous-total	25					
			Sous-score	100				
KPA (3) – Financement durable								
3.1	Stratégie de viabilité financière (FSS)	Examen des meilleures pratiques	3					
		Analyse des options et rendement du	2					
		Projet de FSS	10					
		FSS approuvée	10					
		Sous-total	25					
3.2	Plan de viabilité financière	Plan de mise en œuvre	7					
		Responsabilité	3					
		Stratégies de collecte de fonds	5					
		Financement garanti	10					
		Sous-total	25					
3.3	Mécanisme financier	mécanismes financiers	12,5					
		Programme de formation	12,5					
		Sous-total	25					
3.4	S&E et rapports	Système de S&E	12,5					
		Rapports	12,5					
		Sous-total	25					
			Sous-score	100				
KPA (4) – Harmonisation des politiques								
4.1	Base de données politique et juridique	Politiques et instruments collectés	12,5					
		Base de données	12,5					
		Sous-total	25					
4.2	Évaluation et révision	Groupe de travail nommé	2					
		Tor	3					
		Projet de rapport d'examen	10					
		Rapport d'examen approuvé	10					
		Sous-total	25					
4.3	Élaboration des politiques / Réforme du droit	RoD et portée du/des projet(s)	5					
		Stratégies d'engagement des parties prenantes	5					
		Projet d'instruments révisés	7,5					
		Instruments approuvés	7,5					
		Sous-total	25					

No.	Indicateur clé de performance	Variables	Valeur (%)	Score (année)	Score (année)	Score (Année +2)	Objectif (Année +4)
4.4	Politiques harmonisées	Communication	5				
		Base de données politique et juridique mise à jour	5				
		Programme de formation / renforcement des capacités	7,5				
		Structure opérationnelle conjointe (JOS) et procédures opérationnelles standard (SOP) révisées et mis à jour	7,5				
		Sous-total	25				
		Sous-score	100				
KPA (5) – Dynamique du paysage							
5.1	Enquête	Analyse	7,5				
		Enquête sur les charges	2,5				
		Facteurs environnementaux	2,5				
		Projet de rapport d'enquête	7,5				
		Rapport d'enquête approuvé	5				
		Sous-total	25				
5.2	Plan conjoint	Objectifs et cibles	5				
		Projet de JCMP	10				
		JCMP approuvé	10				
		Sous-total	25				
5.3	Opérationnalisation	Programmes et projets	5				
		Mise en œuvre	10				
		Plans de composants alignés	10				
		Sous-total	25				
5.4	Suivi et évaluation et rapports	Système de S&E	12,5				
		Rapports	12,5				
		Sous-total	25				
		Sous-score	100				
KPA (6) – Gestion intégrée							
6.1	Décision de gestion conjointe	Discussions formelles	5				
		RoD	5				
		Groupe de travail nommé	15				
		Sous-total	25				
6.2	Stratégie opérationnelle conjointe	Consensus sur les activités communes	5				
		Projet de structure opérationnelle conjointe (JOS)	10				
		JOS approuvée	10				
		Sous-total	25				
6.3	Structure opérationnelle conjointe	Structure opérationnelle conjointe nommée	5				
		Personnel identifié / détaché	10				
		Systèmes et procédures opérationnelles standard (SOP)	10				
		Sous-total	25				

No.	Indicateur clé de performance	Variables	Valeur (%)	Score (année)	Score (année)	Score (Année +2)	Objectif (Année +4)	
6.4	Opérations conjointes	Activités conjointes régulières	5					
		S&E	7,5					
		Rapports réguliers	7,5					
		Sous-total	25					
			Sous-score	100				
KPA (7) – Développement intégré								
7.1	Stratégie de développement régional	Base de données	5					
		Projet de stratégie	10					
		Stratégie approuvée	10					
		Sous-total	25					
7.2	Stratégie de développement de la TFCA	Concepts convenus	3					
		Projet de stratégie	5					
		Stratégie approuvée	10					
		Plan de mise en œuvre et stratégie de collecte de fonds	7					
		Sous-total	25					
7.3	Produits touristiques TFCA	Développement in situ	7,5					
		Formation du personnel	5					
		Système de réservation	2,5					
		Stratégie marketing	5					
		Suivi et évaluation et rapports	5					
		Sous-total	25					
7.4	Accès amélioré au tourisme	Discussions et RoD	3					
		Projet de SOP	7					
		SOP approuvées	10					
		Suivi et évaluation et rapports	5					
		Sous-total	25					
			Sous-score	100				
KPA (8) – Gestion des flux de bénéfices								
8.1	Évaluation de base	Critères mesurables	5					
		Enquête et projet de rapport	10					
		Rapport d'enquête approuvé	10					
		Sous-total	25					
8.2	Plan d'action pour la valorisation	RoD sur les stratégies de prestations	7,5					
		Projets de BAP	7,5					
		BAP approuvés	10					
		Sous-total	25					
8.3	Mise en œuvre	P&BP approuvés	7,5					
		Financement garanti	7,5					
		Mise en œuvre des P&BP	10					
		Sous-total	25					

No.	Indicateur clé de performance	Variables	Valeur (%)	Score (année)	Score (année)	Score (Année +2)	Objectif (Année +4)
8.4	Suivi et évaluation et rapports	Système et techniques de S&E	7,5				
		Analyses de données et d'informations	7,5				
		Rapports	10				
		Sous-total	25				
		Sous-score	100				

Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT)

Cet outil de collecte et d'évaluation de données est pertinent pour l'indicateur 1.5b.

Le METT se compose de deux sections principales : des fiches techniques qui recueillent des informations clés sur l'aire protégée, ses caractéristiques, les menaces et les objectifs de gestion, et un formulaire d'évaluation qui fournit une mesure composite de 38 paramètres intégrant six composantes de l'outil. Un manuel de mise en œuvre est disponible ici, tandis que les fiches techniques sont disponibles ici. Le formulaire d'évaluation est fourni à titre indicatif ci-dessous.

No.	Question	Score METT maximal	Votre score METT (Cette colonne sera remplie automatiquement au fur et à mesure que le METT sera complété)	Votre score METT de la dernière évaluation (si disponible)	Élement de gestion
1	L'AP a-t-elle un statut juridique ou est-elle établie par « d'autres moyens efficaces » ?	3	0		Planification
2	La gestion est-elle entreprise pour atteindre les objectifs de l'aire protégée ?	3	0		Planification
3	Des réglementations/contrôles appropriés sont-ils en place pour gérer l'utilisation et les activités conformément aux objectifs de gestion de l'aire protégée ?	3	0		Processus
4	La planification de l'utilisation des terres et de la mer en dehors de l'aire protégée reconnaît-elle cette dernière et contribue-t-elle à la réalisation des objectifs de gestion ?	3	0		Planification
5	L'aire protégée a-t-elle la taille et la forme appropriées pour protéger les espèces, les habitats, les processus écologiques et les bassins versants qui constituent une préoccupation majeure en matière de conservation ?	3	0		Planification
6	La frontière est-elle connue et délimitée ?	3	0		Processus
7	Existe-t-il un plan de gestion ou équivalent et est-il mis en œuvre ?	3	0		Planification
7a-c	Points supplémentaires : Processus de planification	3	0		Planification
8	Existe-t-il un plan de travail régulier et est-il mis en œuvre ?	3	0		Planification
9	Avez-vous suffisamment d'informations pour gérer l'aire ?	3	0		Intrants
10	Y a-t-il suffisamment de personnes pour gérer l'aire protégée ?	3	0		Intrants

No.	Question	Score METT maximal	Votre score METT (cette colonne sera remplie automatiquement au fur et à mesure que le METT sera complété)	Votre score METT de la dernière évaluation (si disponible)	Élément de gestion
11	Les personnes impliquées dans la gestion de l'aire protégée possèdent-elles les connaissances et les compétences nécessaires ?	3	0		Intrants
12	Le budget actuel est-il suffisant ?	3	0		Intrants
13	Le budget est-il sécurisé ?	3	0		Intrants
14	Le budget est-il géré de manière à garantir une administration efficace de l'aire protégée ?	3	0		Processus
15	L'équipement et les installations sont-ils suffisants pour répondre aux besoins de gestion ?	3	0		Intrants
16	Le personnel (c'est-à-dire les personnes chargées de la gestion du site) peut-il faire respecter la législation et la réglementation des aires protégées ?	3	0		Processus
17	Des systèmes (par exemple des patrouilles, des permis, une collecte de renseignements, etc.) sont-ils en place pour contrôler l'accès et l'utilisation des ressources dans l'aire protégée ?	3	0		Processus
18	Le personnel des aires protégées bénéficie-t-il de conditions de travail sûres et la direction accorde-t-elle la priorité à la sécurité ?	3	0		Processus
19	Existe-t-il un programme d'enquête et de recherche axé sur la gestion ?	3	0		Processus
20	Les activités de gestion sont-elles régulièrement surveillées, évaluées et adaptées ?	3	0		Processus
21	Une gestion active des ressources est-elle mise en œuvre ?	3	0		Processus
22	L'aire protégée est-elle gérée consciemment pour s'adapter aux changements climatiques ?	3	0		Processus
23	L'aire protégée est-elle gérée consciemment pour prévenir la perte de carbone et encourager une capture supplémentaire du carbone ?	3	0		Processus
24	La gestion prend-elle en compte la fourniture de services écosystémiques ?	3	0		Processus
25	Existe-t-il un programme de formation planifié lié aux besoins de gestion ?	3	0		Processus
26	Existe-t-il une coopération avec les États et les utilisateurs commerciaux terrestres et maritimes voisins ?	3	0		Processus
27	Les voyagistes commerciaux contribuent-ils à la gestion des aires protégées ?	3	0		Processus
28	Si des frais (c'est-à-dire des droits d'entrée ou des amendes) sont appliqués, contribuent-ils à la gestion des aires protégées ?	3	0		Processus
29	Les installations et services destinés aux visiteurs sont-ils adéquats ?	3	0		Produits

No.	Question	Score METT maximal	Votre score METT (cette colonne sera remplie automatiquement au fur et à mesure que le METT sera complété)	Votre score METT de la dernière évaluation (si disponible)	Élément de gestion
30	Les peuples autochtones participent-ils aux décisions de gestion?	3	0		Processus
31	Les communautés locales vivant dans ou à proximité de la zone protégée ont-elles leur mot à dire dans les décisions de gestion ?	3	0		Processus
31a-c	Points supplémentaires - Impact sur les communautés	3	0		Produits
32	L'aire protégée offre-t-elle des avantages durables en matière de moyens de subsistance aux communautés locales et/ou aux populations autochtones, par exemple des revenus, des emplois, des paiements pour les services écosystémiques ?	3	0		Produits
33	Les menaces qui pèsent sur les principales valeurs de l'aire protégée sont-elles traitées efficacement ?	3	0		Produits
34	Les exigences en matière de connectivité fonctionnelle ont-elles été évaluées et mises en œuvre ?	3	0		Produits
	Évaluation détaillée de l'état et de la tendance des valeurs	Résultats	0		
35	Quel est l'état des valeurs naturelles importantes de l'aire protégée par rapport à sa désignation initiale ?	3	0		Résultats
35 a-c	Points supplémentaires - État des valeurs naturelles	3	0		Processus
36	Quel est l'état des valeurs culturelles importantes de l'aire protégée par rapport à sa désignation initiale ?	3	0		Résultats
36 a-c	Points supplémentaires - État des valeurs culturelles	3	0		Processus
	Évaluation détaillée des espèces clés	Résultats			
37	Le statut des espèces indicatrices clés a-t-il changé au cours des 5 dernières années ?	3	0		Résultats
	Évaluation détaillée des habitats	Résultats			
38	L'état des habitats a-t-il changé au cours des 5 dernières années ?	3	0		Résultats
Total score		126	0	0	

Modèle d'étude de cas

Titre de l'étude de cas
Nom de la TFCA (Nom de la TFCA, pays et communautés impliqués, aire protégée où l'intervention a eu lieu)
Contexte et historique (Bref aperçu de la TFCA, description des communautés autochtones impliquées, défi ou opportunité qui a conduit à cette intervention)

Description des connaissances autochtones intégrées (Quelles connaissances ou pratiques spécifiques ont été intégrées ? Comment ces connaissances ont-elles été documentées ou transférées ? Comment les connaissances ont-elles été appliquées ?)	
Méthode d'intégration des connaissances autochtones (Comment les connaissances autochtones ont-elles été intégrées de manière significative ? Dans quelle mesure le leadership communautaire a-t-il été impliqué ?)	
Résultats et résultats (Quels changements positifs ont eu lieu à la suite de l'intervention ? Inclure les résultats qualitatifs et quantitatifs, lorsqu'ils sont disponibles)	
Facteurs favorables (Quelles conditions ont rendu ces résultats possibles ?)	
Défis rencontrés (Quels obstacles ont été rencontrés ? Comment ont-ils été abordés ou surmontés ?)	
Leçons apprises (Quels points clés peuvent être partagés avec d'autres TFCA ? Que devraient prendre en compte les autres lorsqu'ils entreprennent un travail similaire ?)	

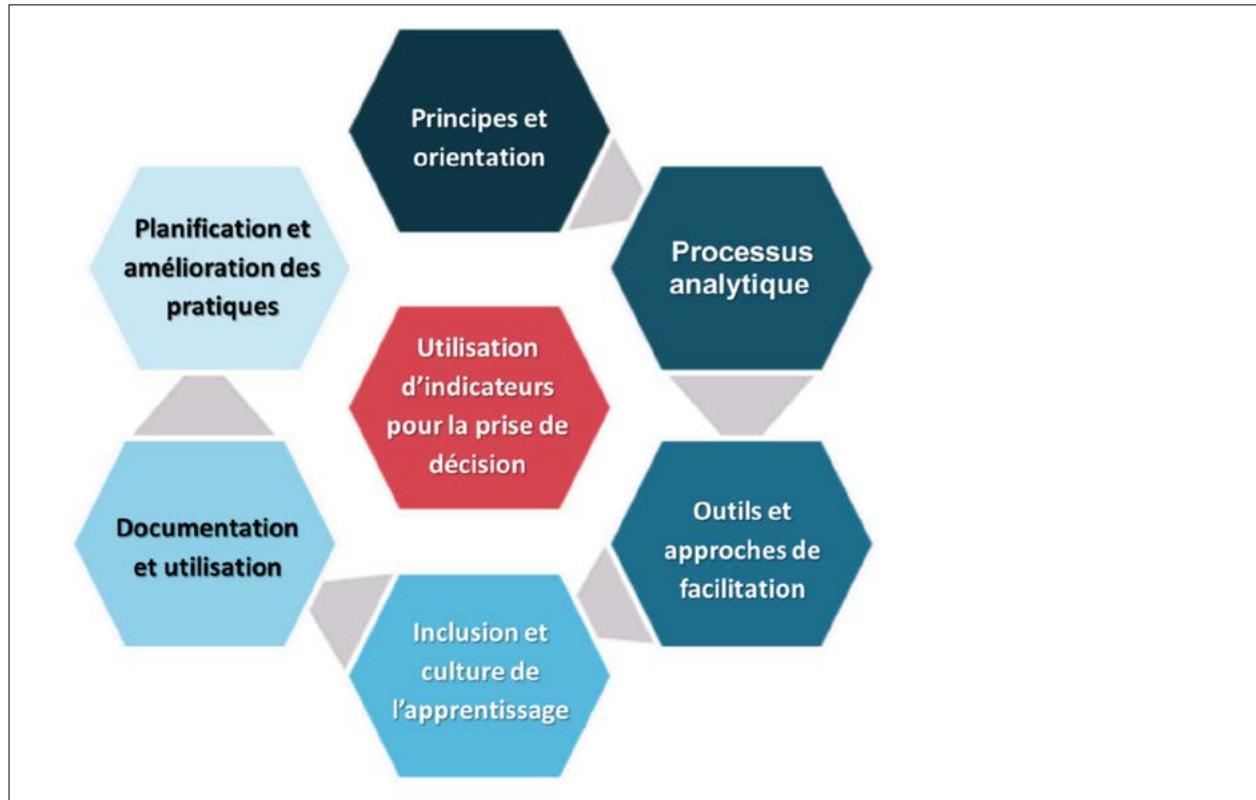
Registre de présence

	Nom	Nom de famille	Organisation	Genre	Age	Pays	Contact	Signature
1								
2								
3								
4								
5								

ANNEX 3: LIGNE DIRECTRICE DE L'ANALYSE

Cette ligne directrice aide toutes les parties prenantes travaillant avec le Programme TFCA de la SADC à utiliser efficacement les indicateurs du Programme. Ces indicateurs couvrent tous les objectifs du Programme TFCA et nécessitent la contribution de multiples parties prenantes. Ils utilisent des données provenant de sources diverses et reflètent à la fois des mesures techniques et des dynamiques politiques et sociales. Bien qu'ils puissent varier en termes de précision, de formalité et de cohérence, ils offrent des informations précieuses lorsqu'ils sont analysés collectivement de manière réfléchie, nuancée et ciblée.

Figure 10 : Processus d'analyse



L'analyse des indicateurs ne doit être entreprise que dans le but de favoriser la réflexion, l'apprentissage et l'amélioration continue du Programme. Les indicateurs ne sont pas seulement des outils de reporting ; ce sont des balises qui aident les équipes, les partenaires et les parties prenantes à comprendre les progrès, à tester les hypothèses et à identifier les axes d'adaptation. Cette ligne directrice propose une approche pratique et simple pour interpréter les indicateurs de manière participative, contextuelle et pragmatique.

Principes directeurs pour l'analyse

Dans les initiatives transfrontalières à grande échelle, les indicateurs sont nécessairement diversifiés. Ils comprennent des données spatiales sur les paysages, des résultats programmatiques tels que des plans de gestion, un suivi financier, des réformes politiques et des dimensions qualitatives telles que l'intégration des connaissances ou la participation des parties prenantes. Cette diversité reflète l'ambition d'une gestion intégrée des paysages terrestres et marins, et les variations contextuelles doivent être prises en compte et non perdues dans le cadre d'un processus de normalisation. L'apprentissage est le fondement d'une analyse pertinente. Le but de l'utilisation des indicateurs n'est pas de fournir une responsabilité rigide ou des réponses définitives, mais de générer des idées utiles pour l'amélioration. L'analyse doit poser les questions suivantes : Que suggèrent ces résultats ? Qu'est-ce qui peut les expliquer ? Que devrions-nous ajuster pour améliorer les résultats futurs ? Cette orientation laisse place à la curiosité, à l'itération et à l'innovation.

Enfin, l'analyse doit être pragmatique et basée sur ce que les TFCA sont capables de faire. Rendre le processus réalisable pour les TFCA exige d'institutionnaliser les systèmes d'apprentissage, tels que les cycles d'examen réguliers qui s'inscrivent dans le cadre du reporting. Ce processus doit être multipartite. Les indicateurs prennent tout leur sens lorsqu'ils sont interprétés avec l'aide des personnes les plus proches de la mise en œuvre : les communautés locales, les gestionnaires des TFCA, les spécialistes techniques et les décideurs politiques. Chaque groupe apporte une compréhension différente de ce que reflètent les données. L'interprétation collaborative permet de mettre en évidence les zones d'ombre, de clarifier les hypothèses et d'accroître la légitimité des conclusions.

Processus analytique

La première étape de l'utilisation des données des indicateurs consiste à revoir leur finalité. Chacun d'eux est lié à un objectif, un résultat ou une hypothèse quant à la manière dont le changement est attendu. Le fait de clarifier l'intention derrière chaque indicateur aide les équipes à comprendre le type de changement suivi et les questions à poser pour l'interprétation.

Ensuite, il faut tenir compte du contexte des données. Les tendances des indicateurs peuvent être influencées par le calendrier, les changements de politique, les variations d'un pays à l'autre ou des facteurs environnementaux ou économiques plus larges. Par exemple, une diminution des populations d'espèces peut refléter un stress écologique ou résulter du braconnage. Il est essentiel de comprendre cette dynamique pour tirer des conclusions éclairées. L'interprétation est plus approfondie lorsque les indicateurs sont considérés les uns par rapport aux autres. Dans l'ensemble du Programme TFCA, plusieurs indicateurs sont conçus pour se renforcer mutuellement - par exemple, les liens entre les stratégies de gouvernance, les scores d'efficacité de la gestion et l'engagement des parties prenantes. Les rassembler dans une analyse commune permet aux équipes de voir les tendances, les lacunes ou les incohérences, et de mieux comprendre comment les différents aspects du Programme interagissent.

À la fin de chaque cycle d'évaluation, les équipes doivent documenter un petit nombre d'informations exploitables. Celles-ci peuvent concerner la programmation (par exemple, cibler des formations supplémentaires), les politiques (par exemple, combler les lacunes dans l'intégration des parties prenantes) ou la mise en œuvre (par exemple, affiner les stratégies de partage des bénéfices). Les informations les plus utiles sont celles qui incitent à une décision spécifique ou à une étape suivante.

Outils et approches de facilitation

Divers outils simples peuvent faciliter l'analyse des indicateurs. Les ateliers de compréhension constituent un format précieux pour l'interprétation en groupe. Ils peuvent être organisés annuellement ou trimestriellement, selon la fréquence des rapports. Les participants peuvent examiner les résultats, partager le contexte du terrain et élaborer ensemble des explications ou des idées d'adaptation.

Les méthodes narratives facilitent également l'interprétation, par exemple en élaborant de courtes études de cas ou des récits de contribution reliant les données des indicateurs aux changements observés dans les pratiques ou l'impact. Ces méthodes sont particulièrement utiles pour interpréter les indicateurs liés à la gouvernance, aux capacités et aux connaissances qui ne se prêtent pas forcément à la quantification.

Les outils réflexifs, tels que la révision de la théorie du changement du Programme, la vérification des hypothèses sous-jacentes ou la cartographie des contributions des parties prenantes, peuvent contribuer à relier les données à la stratégie. Ils favorisent également l'apprentissage organisationnel en encourageant les équipes à explorer non seulement ce qui se passe, mais aussi pourquoi.

Ceux-ci doivent être sélectionnés pour une application trimestrielle et annuelle tant au niveau du Programme TFCA qu'au niveau de l'Unité TFCA de la SADC, en fonction du format de l'activité d'apprentissage le mieux adapté au contexte organisationnel spécifique.

Inclusion et culture d'apprentissage

Une analyse efficace repose sur des processus inclusifs. Le Programme TFCA rassemble un large éventail d'acteurs, notamment des gouvernements, des communautés, des ONG, des partenaires du secteur privé et des institutions régionales. Chaque groupe apporte une perspective unique sur la réussite et ses modalités de mesure.

L'inclusion implique de créer des opportunités délibérées pour que différentes voix soient entendues dans l'interprétation, en particulier celles qui sont souvent sous-représentées, comme les détenteurs de savoirs autochtones ou les praticiens locaux. L'analyse participative renforce non seulement la qualité des connaissances, mais aussi l'appropriation et la légitimité des actions de suivi. Les résultats et les interprétations doivent être partagés avec les personnes impliquées dans la collecte de données et celles concernées par les décisions du Programme.

Construire une culture d'apprentissage nécessite l'utilisation d'indicateurs qui permettent d'admettre ouvertement les échecs, d'apprendre de ses erreurs et d'identifier les axes d'amélioration. Cette approche pouvant être incompatible avec les objectifs de responsabilisation du suivi et de l'évaluation, il est important que l'orientation vers l'apprentissage soit renforcée par le processus d'analyse.

Documentation et utilisation

Pour renforcer l'apprentissage au fil du temps, chaque cycle d'analyse doit être brièvement documenté. Un résumé d'une page présentant les principales conclusions, les actions identifiées et les questions en suspens suffit. Ces résumés peuvent alimenter les analyses de programme, faciliter la communication avec les parties prenantes ou éclairer la planification stratégique.

Il est tout aussi important d'assurer un retour d'informations en boucle. Lorsque les indicateurs mettent en évidence des préoccupations ou des opportunités, les actions doivent être suivies et réexaminées. Cela permet de créer un système réactif où le suivi conduit à une adaptation en temps réel et à une amélioration continue.

En fin de compte, la valeur des indicateurs ne réside pas seulement dans les données qu'ils fournissent, mais aussi dans les échanges qu'ils suscitent et les décisions qu'ils éclairent. Utilisés judicieusement, ils aident les équipes à gérer la complexité, à s'adapter au changement et à atteindre leurs objectifs communs pour l'humanité et la nature.



Southern African Development Community (SADC) Secretariat

Plot 54385 CBD Square

Private/Bag 0095

Gaborone, Botswana

Tel: +267 395 1863

Email: registry@sadc.int

Website: www.sadc.int



Co-funded by
the European Union



Implemented by:
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH